

Nantes, le 13 avril 2022

Programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020

Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) pour le fonds européen de développement régional (FEDER) et le fonds social européen (FSE) 2022 portant sur l'année 2021

POUR APPROBATION

Dispositions réglementaires

L'article 50 du règlement n°1303/2013 prévoit la réalisation d'un rapport annuel sur la mise en œuvre (RAMO) du Programme opérationnel (PO). Ce rapport doit comporter les informations clés sur la réalisation du programme et de ses priorités au regard des données financières, des indicateurs communs, des indicateurs spécifiques du programme et des valeurs cibles. Pour l'année 2021, le RAMO doit être soumis à l'approbation du Comité régional de suivi (CRS) des fonds européens avant le 31 mai 2022.

Le RAMO du programme opérationnel régional FEDER-FSE 2021 est issu du système informatique européen « SFC ». La forme du document est imposée et ne peut pas être modifiée. Selon les années, les parties du RAMO à compléter ne sont pas identiques. Pour le RAMO 2021, il s'agit d'un RAMO dit « allégé », dans lequel seule la « partie A » est à compléter.

Afin de faciliter la compréhension du document, la présente note est une grille de lecture présentant succinctement les différentes rubriques du RAMO.

Cette note est accompagnée :

- de la maquette financière du FEDER et du FSE qui expose la codification du PO par axe, objectif thématique, priorité d'investissement, objectif spécifique et actions ;
- du résumé à l'intention des citoyens.

Présentation des rubriques du RAMO

PARTIE A

1 – : IDENTIFICATION DU PO

Cette partie précise les données liées à l'identification du PO : numéro du PO, intitulé du PO, version, date de sa validation par le CRS.

2 – : VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL

Cette partie rappelle tout d'abord la maquette financière du PO régional FEDER-FSE adopté le 16 décembre 2014, puis modifié le 28 novembre 2018, le 6 octobre 2020 et le 30 juin 2021. Un état d'avancement de la programmation au 31 décembre 2021 est présenté à la fois au global et de façon plus détaillée sur chacun des axes en termes de nombre de dossiers programmés et de montant UE correspondant. Il est également précisé les perspectives de programmation ainsi que les actions d'animation envisagées. Enfin, il est développé un point sur la réalisation physique des opérations ainsi que sur la collecte des indicateurs.

3 – : RÉALISATION DES AXES PRIORITAIRES

Cette partie correspond à une vue d'ensemble de la réalisation de la programmation pour chaque axe prioritaire du programme. Ainsi, pour chaque priorité d'investissement relative à un axe prioritaire, il est présenté par le biais de tableaux de suivi l'état d'avancement de l'ensemble des indicateurs communs et spécifiques de réalisation et de résultat.

Sont intégrés dans le RAMO 2021, les informations concernant REACT EU.

Les données retenues dans les tableaux des indicateurs du FEDER sont de deux niveaux en fonction de l'avancement des opérations :

- valorisation des données relatives aux opérations programmées (S= opérations retenues) ;
- valorisation des données relatives aux opérations réalisées (F= opérations réalisées).

Concernant les indicateurs FSE, les informations sont collectées au cours de la réalisation des opérations programmées. Seules les données issues des dépenses certifiées sont valorisées dans le RAMO.

Enfin, cette partie intègre les tableaux récapitulatifs des données financières sur l'état de la programmation et du paiement des dossiers FEDER et FSE au 31 décembre 2021.

4 – : SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Cette partie doit rappeler l'ensemble des évaluations réalisées au cours de l'année de référence du RAMO.

Pour le FEDER, 2 exercices ont été menés au courant de l'année 2021. **L'évaluation « d'impact du PO FEDER 2014-2020 sur la recherche publique et les efforts de R&D des entreprises »** a dressé un bilan global de la programmation 2014-2020 sur le champ du premier axe du programme, ainsi qu'un bilan quantitatif et qualitatif des opérations dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation. La contribution de ces projets à la réalisation des objectifs du PO et, plus largement, leur impact sur le paysage de la recherche et de l'innovation à l'échelle du territoire a été soulignée.

L'évaluation dite « changement climatique » a été conduite de janvier à octobre 2021. L'évaluation transversale porte à la fois sur l'axe 4 du PO FEDER-FSE « *Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs* » (68,1 M€ FEDER) et la priorité 5 du programme de développement rural régional (PDRR) du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) « *Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique, dans les secteurs agricole et alimentaire ainsi que dans le secteur de la sylviculture* » (maquette de 138,5M€).

Les conclusions de ces deux évaluations ont largement contribué à alimenter les réflexions quant aux orientations de la future programmation 2021-2027.

Pour le FSE, l'année 2021 a été consacrée à la finalisation des travaux concernant l'évaluation relative à la qualification des apprentis, des demandeurs d'emploi et des étudiants (bacheliers et étudiants issus des filières technologiques et/ou professionnelles), publics cibles de la présente programmation.

Les conclusions définitives ont été remises au mois de septembre 2021. Il s'agissait de l'évaluation la plus conséquente, en termes d'actions, de publics, de coûts et financement FSE.

Les évaluations concernant le dispositif REACT EU du FEDER et du FSE, seront pilotées au niveau national par l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

6 – : PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES

Cette partie présente les points ayant freiné ou entravé la bonne mise en œuvre du PO, ainsi que toutes les mesures prises pour y faire face. Elle présente notamment les actions mises en œuvre par la Région dans le contexte de pandémie liée à la COVID-19 en 2020 à la suite des mesures prises au niveau européen avec les règlements dits « CRIL » et « CRIL+ ».

Elle présente également le plan de relance qui s'est traduit par l'enveloppe supplémentaire de crédits au titre de REACT EU FEDER et FSE.

Enfin s'agissant du FSE, il est précisé que la Région n'est plus en mesure de suivre les données sur la réussite des apprentis depuis 2019, à la suite des évolutions législatives et de la perte par la Région de compétence en matière d'apprentissage.

7 – : RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Le résumé à l'intention des citoyens est destiné à assurer une information pédagogique sur l'intervention de l'Europe en région. Il est présenté en annexe du RAMO et met en valeur des projets programmés. Il sera mis en ligne sur le site internet de la Région.

8 – : RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans un contexte de reprise très progressive marquée par un degré d'incertitude élevé, il était nécessaire de répondre aux besoins de financement spécifiques exprimés par les entreprises pour consolider leur position de marché. La Région Pays de la Loire a ainsi décidé de profiter des mesures d'urgence liées au COVID afin de mobiliser le FEDER pour mettre en place un instrument financier. Il s'agissait d'une première dans le cadre de la programmation dite « 2014-2020 ».

Depuis 2021, la mobilisation de ressources FEDER sous forme d'une garantie régionale gratuite constitue cette réponse, en facilitant certaines décisions favorables des banques sans alourdir les charges de remboursement pour les PME.

L'opération mobilise du FEDER dans le cadre d'un « Fonds régional de garantie FEDER 2014-2020 » (FRG FEDER Pays-de-la-Loire), outil financier au service de l'accès au financement bancaire des TPE-PME de la région. Son objectif est de faciliter l'octroi de financements, en mutualisant les risques, sur des projets portés par des PME / TPE régionales. L'intervention du FEDER consiste en une dotation de 3,5 M€. Via l'effet de levier, cette dotation devrait permettre d'apporter une garantie bancaire à un montant global de prêts compris entre 21 et 25 M€ selon la quotité choisie. Une trentaine d'entreprises ligériennes pourrait ainsi bénéficier de la garantie gratuite.

Le fonds, mis en œuvre par Bpifrance, intervient en garantie afin de faciliter l'accès des PME au crédit bancaire.

Ce fonds est « multi secteurs » afin d'apporter des réponses adaptées aux secteurs d'activités importants pour le territoire.

À fin décembre 2021, cinq entreprises ligériennes (PME) ont bénéficié d'un soutien du FEDER à travers la mobilisation du fonds de garantie pour des projets de transmission, dont certains portés par des salariés de l'entreprise eux-mêmes.

L'encours de garantie représente 2,12 M€ avec un taux de garantie de 70%.

Les entreprises ainsi accompagnées sont situées dans 3 des 5 départements ligériens : Loire-Atlantique (1 entreprise) ; Maine-et-Loire (1 entreprise) ; Mayenne (3 entreprises). Plusieurs d'entre-elles sont historiquement implantées sur le territoire ligérien (jusqu'à 200 ans de présence) et elles emploient au total 252 salariés.

9 – : ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Pour le RAMO 2021, cette partie n'est pas à compléter.

10 - : PROGRES ACCOMPLIS DANS L'ELABORATION ET LA REALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUN

Le PO régional FEDER-FSE des Pays de la Loire n'est pas concerné par ce dispositif.

PARTIE B (rapports présentés en 2017 et 2019 et rapport final de mise en œuvre)

Pour le RAMO 2021 présenté en 2022, la partie B n'est pas à compléter.

- ⇒ **Le RAMO 2021 du programme opérationnel FEDER-FSE est joint en annexe à la présente note pour approbation des membres du CRS.**
- ⇒ **Le RAMO 2021 est accompagné du résumé à l'intention des citoyens.**

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M2OP008
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Pays de la Loire 2014-2020
Version	2021.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

Non validé

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE1

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013].....5

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.5

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....8

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....8

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] 14

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 1 / 1a14

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 1 / 1b17

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 10 / 13i.....21

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 11 / 13i.....24

1.1. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU.....25

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11 / 13i26

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 1128

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 2 / 2a29

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 2 / 2c31

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 3a34

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 3d37

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 4a40

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 4c43

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 4e46

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 4f.....51

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 5 / 5a53

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 5 / 6d55

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 5 / 6e57

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 6 / 9b59

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 7 / 9iv.....62

1.2. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU.....64

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7 / 9iv65

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 767

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 7 / 10ii.....68

1.3. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU.....70

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7 / 10ii71

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 773

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 7 / 10iii	74
1.4. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU.....	76
Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7 / 10iii	77
Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7	79
Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 7 / 10iv.....	80
1.5. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU.....	82
Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7 / 10iv	83
Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7	85
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 12	86
Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 13	87
Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 13	88
Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 8	89
Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 9	91
Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 9	92
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises.....	93
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance	94
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	96
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme.....	96
Table 7: Breakdown of the cumulative financial data by category of intervention for the ERDF, the ERDF REACT-EU, the ESF, the ESF REACT-EU and the Cohesion Fund (Article 112(1) and (2) of Regulation (EU) No 1303/2013 and Article 5 of Regulation (EU) No 1304/2013).....	98
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	108
Table 9: Cost of operations implemented outside the programme area (the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund under the Investment for growth and jobs goal)	109
Table 10: Expenditure incurred outside the Union (ESF and ESF REACT-EU).....	110
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	111
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	117
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	120
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	121
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	122
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	124
10.1. Grands projets.....	124
10.2. Plans d'action communs.....	127
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	130
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	130
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	131
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	131

11.4.	Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	131
11.5.	Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	131
12.	INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	132
12.1.	Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	132
12.2.	Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication.....	134
13.	ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement)	135
14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	136
14.1.	Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	136
14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	136
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales.....	136
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 136	
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant.....	138
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées	138
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]	139
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	140
17.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	141
	Documents	142
	Résultats de la dernière validation	143

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

La Région des Pays de la Loire a été désignée autorité de gestion et la Direction régionale des finances publiques autorité de certification le 31 août 2016 par courrier du Premier ministre.

Synthèse de la réalisation du PO régional FEDER/FSE des Pays de la Loire au 31 décembre 2021

Le rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) 2022 validé au CRS du 17 mai 2022 a mis en avant la mise en œuvre effective du Programme opérationnel et des procédures de gestion.

- **Synthèse financière et globale :**

Au 31 décembre 2021, 864 dossiers ont été programmés dont 786 au titre du FEDER et 77 pour le FSE.

- **Synthèse pour le FEDER.**

Depuis le début de la programmation, la participation communautaire FEDER pour les 786 dossiers programmés s'élève à 284,24 M€ soit 81% de la maquette pour un coût total de 947,32 M€. 771 contrôles de service fait ont été certifiés pour un montant total de FEDER de 133,03 M€ et un coût total de dépenses de 468,49 M€.

L'axe 1 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation », bénéficiant de la dotation financière la plus conséquente (120,04 M€), a continué sa forte progression avec 113,31M€ de FEDER programmés, soit 310,09 M€ de dépenses totales et un taux de dépenses certifiées représentant 48% de la maquette FEDER. La bonne consommation des crédits est liée notamment à la programmation de dossiers d'infrastructures de recherche (35,45 M€ de FEDER) et de soutien aux projets innovation (26,16 M€ de FEDER) aux montages financiers aboutis.

L'axe 2 « Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité » est programmé à 98%, soit 22,99M€ de FEDER. L'ensemble de la maquette est quasiment programmé avec respectivement 98% (18,6 M€) et 96% (4,4 M€) sur l'OS 2.1 (Très Haut Débit) et l'OS 2.2 (usages numériques).

Le taux de programmation de l'axe 3 « Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises » est de 84%, soit 17,65M€ de FEDER. Cet axe est fortement sollicité par des technopoles pour soutenir l'accompagnement d'entreprises en phase de pré-incubation, incubation et post-incubation. 34% de la maquette FEDER a déjà été effectivement versé aux bénéficiaires.

Sur l'axe 4 « Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs », l'ensemble de la maquette a été programmée, ce qui représente 67,89 M€ de FEDER, dont 17,8M€ au titre des opérations portées par les ITI (67 opérations).

L'axe 5 « Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement » est fortement lié à l'approche territoriale (93% de l'enveloppe). La programmation des dossiers ITI a continué avec 14,5M€ de FEDER programmé (53 opérations). La programmation des dossiers de réseaux des espaces protégés reste dynamique avec un taux de programmation de 80%, soit 12,8M€ de FEDER (153 opérations).

Sur l'axe 6 « Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination », 53 dossiers relatifs à des aménagements d'espaces publics, culturels ou sportifs dans des quartiers relevant de la politique de la ville ont été programmés, représentant 26,72M€ de FEDER. Cet axe relève entièrement de l'approche territoriale.

Sur l'axe 8 relatif à l'assistance technique, les 4 dossiers programmés représentent un montant de 8,45M€ de FEDER (101% de la maquette).

Sur l'axe 10 relatif à REACT EU, 3 opérations ont été programmées, représentant 8% de la maquette FEDER.

Sur l'axe 12 relatif à l'assistance technique REACT EU, 1 dossier a été programmé début 2022 à hauteur de 1,900 M€, soit 100 % de l'axe (assistance technique forfaitaire).

- **Synthèse pour le FSE.**

Au 31 décembre 2021, **le montant FSE programmé sur l'axe 7 est de 79,2 M€ (103 % de l'axe)**. De plus, 1 095 contrôles de service fait ont été certifiés fin 2021, représentant 70,605 M€ de FSE et 141,211 M€ de dépenses (sur 70 opérations). La répartition de la programmation est la suivante :

- PI 9.4 : priorité créée en 2020 dans le cadre des mesures d'urgence contre la Covid 19. Les dossiers ont été programmés au cours du 1^{er} semestre 2021. Ils portent sur un total de 4,53 M€ de FSE pour 6 dossiers portés par des collectivités territoriales de niveau départemental ou régional.
- PI 10.2 : 5 dossiers programmés portés par les Universités d'Angers et de Nantes (OS 2) et par le CNEAP, chef de file de quatre lycées agricoles privés (OS 1 et 2) portant sur un total de 1,95 M€ de FSE soit 2,53 % de l'axe.
- PI 10.3 : programmation la plus importante avec un montant total de 69,32 M€, soit 87,51 % de l'axe pour 57 dossiers.
- PI 10.4 : programmation de 3,41 M€, soit 4,30 % de l'axe pour 7 dossiers dont l'outil « Orientibus » (5 véhicules) destiné à promouvoir, dans la continuité de l'ApprentiBus, la découverte des métiers et des formations en complément des actions mises en place par les acteurs de l'orientation et de la formation sur les territoires ligériens.

Sur l'axe 9 relatif à l'assistance technique, deux dossiers ont été programmés à hauteur de 3 M€, soit 117,70 % de l'axe et autant de DPN. Trois CSF ont été certifiés à fin 2021.

Sur **l'axe 11** relatif à REACT EU, la programmation effective interviendra au cours de l'année 2022 et sera ciblée sur les comptes personnels de formation et la formation professionnelles des demandeurs d'emploi.

Sur **l'axe 13** relatif à l'assistance technique REACT EU, 1 dossier a été programmé début 2022 à hauteur de 0,350 M€, soit 100 % de l'axe (assistance technique forfaitaire).

Synthèse de l'avancement physique du programme :

L'ensemble des cibles intermédiaires du cadre de performance ont été atteintes fin 2018 (données nettes après vérifications nécessaires sur leur complétude et sur l'éligibilité du public)

S'agissant des indicateurs financiers FEDER et FSE, respectivement 771 et 1 095 contrôles de services fait (pour 786 opérations FEDER et 70 opérations FSE ayant fait l'objet a minima d'un CSF) ont été certifiés.

Non validé

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	<p>Au 31 décembre 2021, 233 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 113,31 M€, soit 94% de la maquette FEDER - axe 1 (120 M€).</p> <p>PI 1.a – OS 1.1 Action 1.1.1 : Forte progression de la programmation (80% des crédits programmés, 90 dossiers). Action 1.1.2 : Forte progression de la programmation (89% de crédits UE consommés, 26 opérations) Action 1.1.3 : Les 7 dossiers programmés permettent de consommer 113% de l'enveloppe.</p> <p>Sur la PI 1.a, 115 contrôles de service fait (CSF) ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 105 M€, soit 31,5 M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>PI 1.b – OS 1.2 Action 1.2.1 : 108% de l'enveloppe prévisionnelle ont été programmés (30 opérations). Action 1.2.2 : 113% de l'enveloppe prévisionnelle ont été programmés (37 opérations). Action 1.2.3 : 117% de l'enveloppe prévisionnelle ont été programmés (43 opérations).</p> <p>Sur la PI 1.b, 163 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 64,46M€, soit 25,74M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p>
10	Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FEDER	<p>La programmation de l'axe 10 dédié au programme de relance REACT EU n'a pas démarrée en 2021. Les premiers dossiers REACT EU FEDER seront programmés au début de l'année 2022.</p> <p>L'année 2021 a été dédiée à identifier les opérations susceptibles d'être sélectionnées pour bénéficier d'un financement du FEDER au titre du programme de relance.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
11	Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FSE	La programmation de l'axe 11 dédiée à la REACT EU FSE, sera effective en 2022. Deux cibles visées : les comptes personnels de formation (abondement et permis de conduire) et la formation professionnelle des demandeurs d'emploi dans le cadre du plan de relance régional visant les secteurs tendus tels que l'industrie, le bâtiment, le transport et la logistique, l'agriculture-agroalimentaire, le tourisme et le numérique.
12	Assistance technique REACT EU FEDER	La programmation de l'axe 11 dédié à l'assistance technique du programme de relance REACT EU n'a pas démarrée en 2021. L'assistance technique FEDER REACT EU a été programmée début 2022 à hauteur de 1 900 000 € et sera calculée au titre du taux forfaitaire sur la base des dépenses certifiées sur l'axe REACT EU FEDER.
13	Assistance technique REACT EU FSE	La programmation de l'axe 13 dédié à l'assistance technique du programme de relance REACT EU n'a pas démarré en 2021. L'assistance technique FSE REACT EU a été programmée début 2022 à hauteur de 350 000 € et sera calculée au titre du taux forfaitaire sur la base des dépenses certifiées sur l'axe REACT EU FSE.
2	Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité	<p>Au 31 décembre 2021, 28 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 23M€, soit 98% de la maquette FEDER axe 2 (23,55M€).</p> <p>PI 2.a – OS 2.1 Action 2.1.1 : Les 4 dossiers programmés représentent 18,4M€ de FEDER. Action 2.1.2 : Le dossier programmé représente 241 448,95€ de FEDER.</p> <p>Sur la PI 2.a : 7 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 40,41M€, soit 8,3M€ de FEDER versé aux bénéficiaires (98% de la maquette).</p> <p>PI 2.c – OS 2.2 23 dossiers programmés pour 4,37M€ de FEDER, soit 96% de la maquette.</p> <p>Sur la PI 2.c : 32 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 11,3M€, soit 2,6M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
3	Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises	<p>Au 31 décembre 2021, 43 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 17,6M€, soit 84% de la maquette FEDER - axe 3 (20,93M€).</p> <p>PI 3.a – OS 3.1 24 dossiers ont été programmés représentant 92% de la maquette, soit 7,8M€ de FEDER.</p> <p>Sur la PI 3.a : 37 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 12,9M€, soit 4,6M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>PI 3.d – OS 3.2 19 dossiers ont été programmés, représentant 79% de l'enveloppe FEDER prévisionnelle, soit 9,8M de FEDER.</p> <p>Sur la PI 3.d : 19 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 11M€, soit 2,5M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p>
4	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs	<p>Fin 2021, 227 dossiers programmés pour 67,9M€ de FEDER, soit 100% de la maquette axe 4 (68,1M€).</p> <p>PI 4a – OS 4.1 A 4.1.1 : 6 dossiers programmés représentant 88% de la maquette, soit 3,5M€ de FEDER. A 4.1.2 (ITI) : 3 dossiers programmés représentant 75% de la maquette, soit 1,04M€ de FEDER.</p> <p>PI 4.a : 6 CSF certifiés, représentant 14,7M€ de dépenses et 1,9M€ de FEDER</p> <p>PI 4c – OS 4.2 A 4.2.1 : 96 dossiers, soit 96% de la maquette (11,99M€ de FEDER) A 4.2.2 : 18 dossiers, soit 116% de la maquette (8,11M€ de FEDER) A 4.2.3 et 4.2.4 (ITI) : 31 dossiers représentant 92% de la maquette soit 8,6M€ de FEDER.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>PI 4.c : 109 CSF certifiés, représentant 69,8M€ de dépenses, soit 14,1M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>PI 4e – OS 4.3 A 4.3.1 : les 12 dossiers programmés représentent 14,5M€ de FEDER A 4.3.2 : les 6 dossiers programmés représentent 5,4M€ de FEDER 19 dossiers, soit 100% de la maquette (19,8M€). 30,3M€ de dépenses certifiées, soit 7,9M€ de FEDER.</p> <p>PI 4e – OS 4.4 A 4.4.1 (ITI) : 13 dossiers (5,5M€ de FEDER), soit 117% de la maquette. 3,2M€ de dépenses certifiées, soit 1,02M€ de FEDER.</p> <p>PI 4e – OS 4.5 A 4.5.1 (ITI et territoires ruraux) : 29 dossiers, soit 99% de la maquette (4,4M€ de FEDER). 9,8M€ de dépenses certifiées, soit 2,5M€ de FEDER</p> <p>PI 4e : 53 CSF certifiés, représentant 43,4M€ de dépenses, soit 11,4M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>PI 4f – OS 4.6 A 4.6.1 : 13 dossiers, soit 100% de la maquette. 18 CSF certifiés, soit 8,8M€ de dépenses et 3,2M€ de FEDER versé.</p> <p>Les dialogues de gestion iTi permettent de connaître les besoins actualisés de financement sur les territoires. Fin 2021, 67 dossiers programmés pour 17,8M€ de FEDER et 7M€ versés aux porteurs.</p>
5	Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement	Fin 2021, 198 dossiers programmés pour une participation communautaire de 27,2M€, soit 92% de la maquette FEDER pour l'axe 5 (29,45M€).

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>PI 5.a – OT 5 – OS 5.1 A 5.1.1 et 5.1.2 (ITI et territoires ruraux) : 25 dossiers programmés, soit 68% de la maquette. 13 CSF certifiés pour 8,2M€ de dépenses et 861K€ de FEDER.</p> <p>PI 6.d – OT 6 – OS 5.2 A 5.2.1 (ITI) : 28 dossiers programmés pour 3,7M€ de FEDER, soit 50% de la maquette A 5.2.2 : 125 dossiers programmés pour 9,1M€ de FEDER, soit 102% de l'enveloppe.</p> <p>139 CSF ont été certifiés au titre de la 6d pour un montant total de dépenses de 15,7M€, soit 6,5M€ versé au bénéficiaire.</p> <p>PI 6.e – OT 6 – OS 5.3 A 5.3.1 - 5.3.2 – 5.3.3 – 5.3.4 – 5.3.5 – 5.3.6 – 5.3.7 – 5.3.8 – 5.3.9 (ITI) : 20 dossiers programmés pour un montant FEDER de 9M€, soit 175% de l'enveloppe FEDER. 10 CSF certifiés pour un montant total de dépenses de 11,9M€, soit 3,9M€ de FEDER versé.</p> <p>Les dialogues de gestion iTi avec chacune des agglomérations porteuses d'une démarche iTi permettent de connaître les besoins de financement identifiés par ces dernières sur leur territoire, au niveau de chacun des axes concernés. La mise en œuvre de la fongibilité permet de faire évoluer leur maquette au sein de l'axe 5, conformément à ces besoins de financement. Fin 2021, 53 opérations ont été programmées au titre des ITI, représentant 14,5M€ de FEDER programmé et 4,7M€ de FEDER effectivement versé.</p>
6	Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination	<p>Au 31 décembre 2021, 53 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 26,7M€, soit 91% de la maquette FEDER pour l'axe 6 (29,45M€). 46 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 39,5M€, soit 14,4M€ de FEDER versé.</p>
7	Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et	<p>Au 31 décembre 2021, 75 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 79,20 M€, soit 103 % de la maquette FSE pour l'axe 7. 1 095 CSF</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire	ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 141,211 M€, soit 70,605 M€ de FSE versé.
8	Assistance technique FEDER	Au 31 décembre 2021, 4 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 8,4 M€, soit 101% de la maquette FEDER pour l'axe 8 (8,4 M€). 4 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 11,07M€, soit 1,39 M€ de FEDER versé.
9	Assistance technique FSE	Deux dossiers ont été programmés à hauteur de 3 M€, soit 117,70 % de l'axe (sur-programmation). Il concerne les dépenses de personnel du service gestionnaire du FSE au sein de la Région. Trois CSF ont été certifiés à fin 2021 pour un montant total de dépenses de 5 914 368,59 €, soit 2 957 184,49 € de FSE versé.

Non valide

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	584,00			134,54			Le Système d'information permet désormais d'extraire les valeurs réalisées et validées dans un CSF. Cela explique l'écart négatif entre la donnée réalisée au titre de l'année 2017 et celle réalisée au titre de l'année 2018 et des suivantes.
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	584,00			225,75			
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	1 208,00			2 168,29			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	1 208,00			3 334,58			
F	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m ²	Plus développées	86 001,00			51 268,22			
S	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m ²	Plus développées	86 001,00			78 388,05			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	84,25			66,25			45,25		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	168,75			99,75			89,75		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	1 636,00			1 349,00			998,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	2 275,33			2 049,00			1 397,00		
F	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	46 393,72			31 112,15			37 703,15		
S	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	64 019,07			59 995,57			49 302,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	150,75			3,50			0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	57,75			48,75			32,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	458,70			34,50			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	960,00			703,20			547,00		
F	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	24 246,15			2 400,00			0,00		
S	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	46 903,00			37 222,00			29 876,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien			
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées			
F	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées			
S	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées			

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 - Rattraper une partie du retard de la région dans les domaines de recherche et d'innovation en lien avec les spécialisations intelligentes

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES-1	Part de la DIRDA par rapport au PIB	Pourcentage	Plus développées	0,38	2011	0,49			Donnée actualisée pour l'année 2019 : 43% Donnée actualisée pour l'année 2015 : 48% Donnée actualisée pour l'année 2014 : 46% Donnée disponible à n-2 transmise par le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES-1	Part de la DIRDA par rapport au PIB			0,43					

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES-1	Part de la DIRDA par rapport au PIB			0,48		0,46	

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 752,00			1 326,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 752,00			1 739,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	865,00			1 420,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	865,00			1 341,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 448,00			640,00			326,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 616,00			1 594,00			1 361,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	1 205,00			832,00			424,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	1 330,00			1 049,00			798,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	226,00			25,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	592,00			485,00			155,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	416,00			35,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	365,00			308,00			154,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			

(I)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			

Non validé

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1 - Accroître les projets innovants pour les entreprises dans les domaines de spécialisations intelligentes

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES-2	Evolution de la DIRD Entreprises par rapport au PIB	ratio	Plus développées	0,79	2011	1,01			Donnée actualisée pour l'année 2019 : 79% Donnée actualisée pour l'année 2015 : 76 % Donnée actualisée pour l'année 2014 : 75 %
RES-3	Taux d'innovation dans les PME régionales dans le secteur des industries manufacturières	Pourcentage d'innovation	Plus développées	57,20	2012	66,60			L'Insee Pays de la Loire ne peut pas fournir les données demandées. Données INSEE sur les sociétés innovantes par type d'innovation selon la région, issues de l'enquête CIS 2016 indique pour les Pays de la Loire : <ul style="list-style-type: none"> - 8957 sociétés innovantes – ensemble de sociétés ; - 3079 sociétés technologiquement innovantes ; - 1800 sociétés innovantes en produits ; - 2251 sociétés innovantes en procédés ; - 3778 sociétés non technologiquement innovantes ; - 3220 sociétés innovantes en organisation ; - 2291 sociétés innovantes en marketing. Les données issues de l'enquête 2018 « Capacité à innover et stratégie 2018 » ne seront pas disponibles avec le niveau de détail souhaité (par type d'innovation, secteur et tranche d'effectif). En effet, l'enquête innovation 2018 n'a pas fait l'objet d'une extension régionale comme cela avait été le cas pour les enquêtes antérieures. L'enquête CIS 2022 paraîtra au second semestre 2022.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES-2	Evolution de la DIRD Entreprises par rapport au PIB			0,79					
RES-3	Taux d'innovation dans les PME régionales dans le secteur des industries manufacturières								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES-2	Evolution de la DIRD Entreprises par rapport au PIB			0,76		0,75	

RES-3	Taux d'innovation dans les PME régionales dans le secteur des industries manufacturières			0,00		0,00	
-------	------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	------	--	------	--

Non validé

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FEDER
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 10 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq		1 587,00			0			Pas d'opération REACT programmée à fin 2021
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq		1 587,00			0			Pas d'opération REACT programmée à fin 2021
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km		22,70			0			Pas d'opération REACT programmée à fin 2021
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km		22,70			0			Pas d'opération REACT programmée à fin 2021
F	REA_8	Nombre de personnes bénéficiant d'un équipement numérique	nombre		50 000,00			0			Pas d'opération REACT programmée à fin 2021
S	REA_8	Nombre de personnes bénéficiant d'un équipement numérique	nombre		50 000,00			0			Pas d'opération REACT programmée à fin 2021

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre									
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux									
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux									
F	REA_8	Nombre de personnes bénéficiant d'un équipement numérique									
S	REA_8	Nombre de personnes bénéficiant d'un équipement numérique									

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre									
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre									
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux									
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux									

(I)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	REA 8	Nombre de personnes bénéficiant d'un équipement numérique									
S	REA 8	Nombre de personnes bénéficiant d'un équipement numérique									

(I)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux			
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux			
F	REA 8	Nombre de personnes bénéficiant d'un équipement numérique			
S	REA 8	Nombre de personnes bénéficiant d'un équipement numérique			

Non validé

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FEDER
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	1 - Favoriser la réparation de la crise dans le contexte de la pandémie COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise verte, numérique et résiliente de l'économie

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire	ktep		3 700,00	2008	3 000,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire						

Axe prioritaire	11 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FSE
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 11 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,														
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation														
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation														
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation														
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation														
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation														
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation														
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation														
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation														

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,													
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation													
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation													
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation													
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation													
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation													
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation													
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation													
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,			
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation			
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation			
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation			
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation			
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation			
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation			
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation			
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation			

Axe prioritaire	11 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FSE
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

1.1. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
CVR2	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation (COVID-19)		(Personnes)		Nombre	5 703,00	2 281,00	3 422,00										

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
CVR2	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation (COVID-19)													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
CVR2	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation (COVID-19)													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
CVR2	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation (COVID-19)													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CVR2	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation (COVID-19)							

Axe prioritaire	11 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FSE
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée													
CO02	chômeurs de longue durée													
CO03	personnes inactives													
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation													
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants													
CO06	moins de 25 ans													
CO07	plus de 54 ans													
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation													
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)													
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)													
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)													
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)													
CO16	participants handicapés													
CO17	autres personnes défavorisées													
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement													
CO19	personnes venant de zones rurales													
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales													
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi													
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local													
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien													
	Total général des participants													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée													
CO02	chômeurs de longue durée													
CO03	personnes inactives													
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation													
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants													
CO06	moins de 25 ans													
CO07	plus de 54 ans													
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation													
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)													
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)													
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)													
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)													
CO16	participants handicapés													
CO17	autres personnes défavorisées													
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement													
CO19	personnes venant de zones rurales													
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales													
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi													
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local													
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien													
	Total général des participants													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée													
CO02	chômeurs de longue durée													
CO03	personnes inactives													
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation													
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants													
CO06	moins de 25 ans													
CO07	plus de 54 ans													

Axe prioritaire	11 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FSE
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 11

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV31	Nombre de participants soutenus dans la lutte contre ou pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19		Personnes	14 258,00	5 703,00	8 555,00										

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes												
CV31	Nombre de participants soutenus dans la lutte contre ou pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19																

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV31	Nombre de participants soutenus dans la lutte contre ou pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19							

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	Plus développées	2 320,00			932,00			
S	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	Plus développées	2 320,00			2 864,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	795,00			744,00			226,00		
S	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	2 443,00			2 443,00			2 443,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	0,00			0,00			0,00		
S	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER			
S	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER			

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	1 - Déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire régional en ciblant les communautés d'innovation

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES-4	Taux de couverture par le très haut débit des communautés d'innovation prioritaires	pourcentage	Plus développées	3,80	2013	100,00			<p>Au 31 décembre 2020, 5291 CI étaient raccordées au très haut débit. Rapporté à l'objectif de la SCORAN de rendre raccordables 5700 CI, le taux de raccordement au THD des CI prioritaires est de 92,8% fin 2020.</p> <p>Département par département les données sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loire Atlantique : 1134 - Maine et Loire : 670 - Mayenne : 931 - Sarthe : 730 - Vendée : 1443 - Hors zones AMII : 383

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES-4	Taux de couverture par le très haut débit des communautés d'innovation prioritaires	92,80				12,24		11,22	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES-4	Taux de couverture par le très haut débit des communautés d'innovation prioritaires	7,02		6,12		4,99	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	Nombre de jeux de données	Plus développées	1 300,00			28,00			
S	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	Nombre de jeux de données	Plus développées	1 300,00			74,00			
F	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	Nombre de comptes	Plus développées	550 000,00			641 649,00			
S	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	Nombre de comptes	Plus développées	550 000,00			222 833,00			La révision du PO en 2018 a permis d'ajuster la valeur cible 2023 de cet indicateur. Les données valorisées représentent les comptes « actifs » déployés sur le portail E-LYCO.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	27,00			1,00			1,00		
S	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	56,00			49,00			16,00		
F	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	614 649,00			641 649,00			473 665,00		
S	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	608 833,00			222 833,00			185 390,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	0,00						0,00		
S	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	775,00						0,00		
F	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	124 234,00						0,00		
S	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	185 390,00			60 629,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER			

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER			
F	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO			
S	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO			

Non validé

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	1 - Accroître l'offre de services numériques et les usages associés

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES-5	Nombre de jeux de données téléchargés sur la plateforme régionale	Nombre de jeux de données téléchargés	Plus développées	11 294,00	2013	88 400,00	342 729		Sur la plateforme Data.paysdelaloire.fr, 342 729 jeux de données ont été téléchargés en 2021, soit une moyenne de 29 560 téléchargements / mois (+17%) . Dans le même temps, la plateforme a généré 3 841 026 requêtes API soit une moyenne de près de 320 085 requêtes API / mois (+26%). Les données produites par la Région générant le plus de requêtes API sont « Communes des Pays de la Loire, EPCI des Pays de la Loire, Implantation des lieux publics, bornes de recharge, Offre touristique restaurants. Les données produites par la Région générant le plus de téléchargements sont celles des antennes de la Région des Pays de la Loire, des données communes de la Région des Pays de la Loire, des contrats de territoire, des lignes régulières de transports régionaux.
RES-6	Nombre de visites mensuelles sur le portail E-lyco par les élèves et les enseignants	Nombre de visites	Plus développées	2 256 371,00	2014	2 820 463,00	3 808 069		Malgré une très légère diminution (-2%) observée par rapport à 2020, année atypique marquée par confinement strict, le nombre de connexions et le taux d'usages constatés sur la plateforme e-lyco en 2021 restent à un niveau très élevé, si l'on compare avec les années « avant covid ». Les qualités pédagogiques de l'outil ont permis de maintenir ce fort niveau d'utilisation, en favorisant l'enseignement hybride ; c'est le cadre ad hoc pour garantir la continuité de l'enseignement, dans un cadre sécurisé.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES-5	Nombre de jeux de données téléchargés sur la plateforme régionale	292 194,00		349 500,00		160 918,83		132 428,60	
RES-6	Nombre de visites mensuelles sur le portail E-lyco par les élèves et les enseignants	3 888 066,00		1 606 193,00		1 563 255,00		2 751 048,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES-5	Nombre de jeux de données téléchargés sur la plateforme régionale	71 878,00		54 929,00		19 537,00	
RES-6	Nombre de visites mensuelles sur le portail E-lyco par les élèves et les enseignants	2 818 997,00		2 251 672,00		2 256 371,00	

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 107,00			392,00			Donnée nette de doubles comptes Indicateur relevant du cadre de performance.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 107,00			1168,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	57,00			392,00			Donnée nette de doubles comptes.
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	57,00			1208,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	1 050,00			240,00			Donnée nette de doubles comptes.
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	1 050,00			1208,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	515,00			152,00			Donnée nette de doubles comptes.
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	515,00			697,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	106,00			960,20			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	106,00			1345,00			Ce chiffre sera réajusté à l'achèvement des opérations en fonction des emplois réellement créés

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	392,00			348,00			348,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 492,00			920,00			775,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			348,00			348,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			920,00			775,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	240,00			347,00			347,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	960,00			920,00			775,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	152,00			269,00			269,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	532,00			512,00			397,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	571,70			503,20			472,20		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	1 108,00			1 088,00			958,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	123,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	619,00			426,00			366,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	150,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	123,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	619,00			426,00			366,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	129,00			0,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	286,00			208,00			163,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	44,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	770,00			543,00			493,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien			

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1 - Favoriser le renouvellement et l'accroissement du tissu économique en accompagnant la création d'entreprises

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES-7	Nombre de création d'entreprises	Nombre d'entreprises	Plus développées	22 168,00	2012	41 879,00	42 695		Données brutes : source INSEE (y compris micro-entrepreneurs).

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES-7	Nombre de création d'entreprises	34 826,00		33 058,00		26 731,00		23 098,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES-7	Nombre de création d'entreprises	21 963,00				22 979,00	

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	516,00			878,00			Donnée nette de doubles comptes. Indicateur relevant du cadre de performance. L'objectif intermédiaire de 463 entreprises (PI 3a et 3d) est atteint à 283 %. L'objectif final est également atteint.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	516,00			2610,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	516,00			878,00			Donnée nette de doubles comptes
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	516,00			2024,00			
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR	Plus développées	3 500 000,00			875000			Indicateurs nouveaux liés à l'ajout de l'action 324 (instruments financiers) depuis la révision du PO en 2020
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR	Plus développées	3 500 000,00			3500000,00			Indicateurs nouveaux liés à l'ajout de l'action 324 (instruments financiers) depuis la révision du PO en 2020.
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Plus développées	40,00			0			Indicateurs nouveaux liés à l'ajout de l'action 324 (instruments financiers) depuis la révision du PO en 2020, opération qui sera programmée début 2021
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Plus développées	40,00			30,00			Indicateurs nouveaux liés à l'ajout de l'action 324 (instruments financiers) depuis la révision du PO en 2020, opération qui sera programmée début 2021

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	878,00			962,00			962,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 114,00			1 967,00			1 727,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	878,00			962,00			962,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 114,00			1 641,00			1 401,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	233,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 051,00			749,00			90,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	233,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	855,00			749,00			90,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total			2014 Hommes			2014 Femmes		
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien									
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien									
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier									
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier									
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement									
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement									
F	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement									
S	CV23	Nombre de PME disposant d'avances remboursables pour leurs fonds de roulement									

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1 - Accroître la compétitivité des PME pour faire face aux mutations économiques

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES-8	Evolution moyenne du chiffre d'affaire des PME participant au dispositif DINAMIC Entreprises	pourcentage d'évolution	Plus développées	8,20	2013	8,20			En 2017, Banque de France a transmis les résultats d'une étude menée de 2011 à 2015 sur 3 millésimes d'entreprises. (entrées dans le dispositif DINAMIC en 2011, 2012 et 2013). L'étude d'évolution conclue à une évolution moyenne du CA telle que : +22,7% pour les 147 PME entrées en 2011 ; +14% pour les 141 PME entrées en 2012 ; +13,3% pour les 192 PME entrées en 2013. La moyenne de ce résultat est une évolution du CA de 16,38% en 2015 pour les PME participant au dispositif DINAMIC entreprises. La dernière étude menée par Banque de France (2019) constate une augmentation du chiffre d'affaire de 18.6% pour les entreprises entrées entre 2012 et 2015 dans le dispositif Dinamic, 2 ans après avoir suivi le programme, et 39.1% 4 ans après avoir suivi le programme. Une nouvelle étude sera menée en 2022.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES-8	Evolution moyenne du chiffre d'affaire des PME participant au dispositif DINAMIC Entreprises					39,10			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES-8	Evolution moyenne du chiffre d'affaire des PME participant au dispositif DINAMIC Entreprises			16,38		8,20	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 4a

(I)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	12,00			5,80			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	12,00			17,75			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	2 393,00			3 229,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	2 393,00			37 243,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(I)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	5,80			3,00			3,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	15,51			3,30			4,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	3 229,00			500,00			500,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	32 303,00			7 047,00			3 000,00		

(I)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		

(I)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			

Non validé

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	1 - Accroître la production d'énergie issue de sources renouvelables

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES-9	Production annuelle régionale d'énergie issue de sources renouvelables	ktep	Plus développées	510,00	2008	1 287,00	1185		Précision sur l'intitulé pour l'actualisation de la donnée : "Production annuelle régionale d'énergie issue de sources renouvelables chaleur + combustibles + électricité, hors agrocarburant)" Donnée 2021 1 185 ktep - Source BASEMIS (Air Pays de la Loire) - données provisoires 2019. La donnée est actualisée tous les 2 ans et 2019 est une année intermédiaire (sans actualisation)

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES-9	Production annuelle régionale d'énergie issue de sources renouvelables	809,00		906,00		906,00		800,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES-9	Production annuelle régionale d'énergie issue de sources renouvelables	0,00		0,00		740,00	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	4 870,00			6 086,00			Indicateur relève du cadre de performance. L'objectif intermédiaire est de 1 392 ménages. Il est atteint à 106%. L'objectif final est atteint à 77,5%.
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	4 870,00			6 973,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	2 212 861,00			8 185 572,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	2 212 861,00			14 469 954,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	7 165,00			10 807,79			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	7 165,00			13 304,73			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	1 743 578,00			2 563 415,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	1 743 578,00			4 439 786,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	3 779,00			1 542,00			1 479,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	6 973,00			3 619,00			2 813,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	3 849 890,00			1 024 413,00			169 759,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	12 251 607,00			7 823 819,00			6 234 884,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	6 858,97			2 329,18			1 489,99		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	13 029,32			6 912,62			5 415,77		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	1 775 381,00			721 778,00			330 612,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	1 775 381,00			2 580 009,00			1 466 312,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	564,00			53,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 435,00			944,00			166,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	169 759,00			0,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	220 431,00			220 431,00			57 607,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	802,26			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 029,55			1 293,58			212,50		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	120 518,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	117 470,00			117 470,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées			

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	1 - Améliorer la performance énergétique des logements et bâtiments publics

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire	ktep	Plus développées	3 700,00	2008	3 000,00	2959		Précision sur l'intitulé et les données valorisées pour l'actualisation : "Consommation d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire corrigée du climat" Donnée 2021 : 2 959 ktep - Source : BASEMIS (Air Pays de la Loire) données provisoires 2019. La donnée est actualisée tous les 2 ans et 2019 est une année intermédiaire (sans actualisation).

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire	3 022,00		3 319,00		3 319,00		3 256,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire					3 256,00	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 4e

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations	
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	4 116,00			10 078,378			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	4 116,00			4 393,02			
F	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	Plus développées	106 400,00			74 150,44			Indicateur relevant du cadre de performance. Fin 2020, les réalisations atteignent 68 % de l'objectif final
S	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	Plus développées	106 400,00			175 754,45			
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	Plus développées	96,00			65,36			Indicateur relevant du cadre de performance. 2020, les réalisations atteignent 52% de l'objectif final.
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	Plus développées	96,00			103,92			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	11 581,38			9 125,00			1 496,00	
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	16 447,79			12 320,00			2 427,00	
F	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	72 425,44			67 125,52			57 185,68	
S	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	128 251,00			89 171,00			91 533,00	
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	47,17			29,29			29,25	
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	87,94			47,93			38,73	

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	228,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 794,00			2 420,00			0,00		
F	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	0,00			0,00			0,00		
S	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	33 321,00			635,00			0,00		
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	0,60			0,00			0,00		
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	3,88			0,60			0,10		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
F	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs			
S	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs			
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux			
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux			

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	1 - Accroître le recours aux transports collectifs

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES11	Pourcentage de la population régionale utilisant les transports en commun (bus, car, tramway, train)	pourcentage de personne	Plus développées	6,20	2010	10,00			Pourcentage de la population régionale utilisant les transports en commun pour se rendre au travail (bus, car, tramway, train) (donnée 2018 obtenue en 2022) : 7,1% Source INSEE – statistiques locales RP
RES12	Pourcentage de la population régionale utilisant un véhicule automobile	pourcentage de personnes	Plus développées	71,00	2010	65,00			Pourcentage de la population régionale utilisant un véhicule automobile (passagers ou conducteurs) (donnée 2018 obtenue en 2022) : 78,9% Source INSEE – statistiques locales RP

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES11	Pourcentage de la population régionale utilisant les transports en commun (bus, car, tramway, train)	8,40						9,00	
RES12	Pourcentage de la population régionale utilisant un véhicule automobile					78,9		58,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES11	Pourcentage de la population régionale utilisant les transports en commun (bus, car, tramway, train)	7,00					
RES12	Pourcentage de la population régionale utilisant un véhicule automobile	78,60					

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	2 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les agglomérations

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES13	Population régionale couverte par un plan climat-énergie territoire	personnes	Plus développées	1 859 256,00	2018	2 317 977,00	3 904 778		Donnée 2021 : Population régionale officielle au 01/01/2022 (données 2019-ORES) : 3 995 839 habitants. 3 904 778 habitants couverts par un PCAET, soit 98% de la population couverte par un PCAET : - PCAET obligés adoptés (35) : 2 671 940 hab. - PCAET obligés en cours (20) : 1046226hab. - PCAET volontaires en cours (11) : 186 612 hab.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES13	Population régionale couverte par un plan climat-énergie territoire	3 824 558,00		3 543 269,00		3 225 720,00		1 859 256,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES13	Population régionale couverte par un plan climat-énergie territoire			2 028 404,00		2 028 404,00	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	3 - Accroître l'utilisation des modes de déplacements doux

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES14	Part des modes doux dans les déplacements locaux du lundi au vendredi	Pourcentage de personnes	Plus développées	20,80	2008	29,00			Part des modes actifs dans les déplacements domicile travail (donnée 2018 obtenue en 2022) : 7,5% Source INSEE – statistiques locales RP

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES14	Part des modes doux dans les déplacements locaux du lundi au vendredi					7,5%		20,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES14	Part des modes doux dans les déplacements locaux du lundi au vendredi			2,40			

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4f - Favoriser la recherche et l'innovation concernant les technologies à faible émission de carbone et l'adoption de telles technologies

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 4 / 4f

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	22,00			10,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	22,00			21,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	10,00			6,00			5,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	15,00			15,00			11,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			7,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4f - Favoriser la recherche et l'innovation concernant les technologies à faible émission de carbone et l'adoption de telles technologies
Objectif spécifique	1 - Augmenter le nombre d'entreprises intégrant les éco-filières

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES15	Evolution du nombre d'entreprises engagées dans les éco-filières	Entreprises	Plus développées	682,00	2014	750,00	2 098		Source base Diane (Astrée) 1 054 établissements dénombrés au 14.03.2022 et 2 098 en incluant les établissements n'ayant pas renseigné la case de tranche d'effectifs.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES15	Evolution du nombre d'entreprises engagées dans les éco-filières	1 373,00		1 230,00		1 105,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES15	Evolution du nombre d'entreprises engagées dans les éco-filières					761,00	

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 5 / 5a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	84 727,00			161 728,00			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	84 727,00			228 866,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	10 518,00			7 468,00			754,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	168 129,00			7 800,00			6 750,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations			

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Objectif spécifique	1 - Réduire la vulnérabilité des populations et des entreprises face aux inondations et submersions marines

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES16	Part de population vivant dans des zones à risques couverte par ces PPRI	Personnes	Plus développées	1 739 139,00	2014	2 248 521,00	2 241 075		Source : DREAL

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES16	Part de population vivant dans des zones à risques couverte par ces PPRI	2 224 794,00		2 208 320,00		2 170 714,00		2 039 030,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES16	Part de population vivant dans des zones à risques couverte par ces PPRI			2 066 223,00		1 739 139,00	

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 5 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	366 062,00			654 681,00			Cet indicateur relève du cadre de performance. L'indicateur final est dépassé.
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	366 062,00			721 003,00			Suivi des doubles comptes mis en place à l'instruction également

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	618 757,00			494 033,25			338 816,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	721 003,00			1 021 737,77			866 714,83		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	192 634,32			97 639,60			13 443,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	434 521,20			205 015,04			71 624,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation			

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	1 - Renforcer les fonctionnalités des espaces protégés par une gestion adaptée

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES17	Evolution de la superficie du territoire protégé	pourcentage d'espaces protégés	Plus développées	25,65	2014	27,00	25,97		Constat d'une erreur de définition du contour de l'indicateur : les ZNIEFF ne sont pas des espaces protégés et les réserves naturelles nationales doivent être incluses. Les valeurs transmises prennent en compte ce besoin d'évolution du périmètre. La DREAL précise que l'indicateur n'a pas évolué entre 2020 et 2021.

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES17	Evolution de la superficie du territoire protégé	25,97		25,96		25,95		26,09	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES17	Evolution de la superficie du territoire protégé	26,06		25,75		25,65	

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 5 / 6e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	Hectares	Plus développées	27,11			19,89			
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	Hectares	Plus développées	27,11			73,01			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	17,61			14,40			2,65		
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	40,68			19,90			14,40		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	0,35			0,00			0,00		
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	8,50			8,15			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités			
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités			

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit
Objectif spécifique	1 - Redonner une vocation aux sites urbains pollués de la région

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES18	Taux de friches reconverties	pourcentage de friches reconverties	Plus développées	0,00	2014	41,11			<p>Une étude réalisée à partir des plans d'action des investissements territoriaux intégrés (iTi) (relatifs à la condition ex-ante G7) a permis d'établir une valeur de référence de 0 en 2015 et une cible de 41,11% pour 2023 (analyse validée par la Commission européenne (ARES(2015) 3 819 224 contribution AG – ARES(2015) 4 460 602 validation CE).</p> <p>Aucune actualisation n'est actuellement disponible par rapport à la valeur de référence.</p> <p>Une évolution de l'indicateur pourra être envisagée pour mettre en lumière une donnée sur le territoire ligérien.</p>

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES18	Taux de friches reconverties								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES18	Taux de friches reconverties			0,00		0,00	

Axe prioritaire	6 - Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 6 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	57 745,00			125 853,53			
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	57 745,00			243 967,45			
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	73 237,00			41 429,56			Cet indicateur relève du cadre de performance. les réalisations correspondent à 38% de l'objectif final
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	73 237,00			65 567,90			
F	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	Personnes	Plus développées	783 245,00			350 699,00			
S	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	Personnes	Plus développées	783 245,00			588 783,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	101 887,00			78 935,00			33 594,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	192 168,00			113 232,50			91 266,00		
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	27 802,60			21 490,40			20 352,00		
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	51 288,19			32 717,29			26 008,00		
F	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	249 320,00			208 693,00			125 793,00		
S	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	376 589,00			320 738,00			279 032,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	19 786,00			0,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	48 436,00			9 650,00			0,00		
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	4 552,00			2 340,00			0,00		
F	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	69 958,00			0,00			0,00		
S	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	120 498,00			47 475,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines			
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines			
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines			
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines			
F	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté			
S	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté			

Axe prioritaire	6 - Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - Réduire les inégalités de revenus au sein des territoires urbains

Table 1: Result indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis and specific objective); applies also to Technical Assistance priority axis

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
RES19	Ecart entre le revenu médian des quartiers défavorisés et le revenu médian de l'ensemble de la population des territoires urbains	Euros	Plus développées	2 321,00	2014	1 741,00			<p>Donnée désormais plus suivie par l'INSEE. Révision de son contour Les enquêtes au sein des QPV et des territoires urbains ne portent plus sur le revenu déclaré mais sur revenu disponible. De plus, le contour des QPV a évolué dans le cadre des décrets du 30.12.2014 et du 14.09.. Le périmètre des EPCI englobant un QPV a également évolué en PDL en 2019, suite à la loi NOTRE de 2015 (CA d'Angers concernée).</p> <p>L'indicateur désormais valorisé correspond à l'écart entre le niveau de vie médian des ménages des QPV et le niveau de vie médian des ménages des territoires urbains. Valeur de référence (2012) : 6 988 € Donnée 2014 : 7 536 € Donnée 2015 : 7 818 € Donnée 2016 : 7 931 € Donnée 2018 : 8 414 € Donnée 2019 : 8 546 €</p>

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
RES19	Ecart entre le revenu médian des quartiers défavorisés et le revenu médian de l'ensemble de la population des territoires urbains								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
RES19	Ecart entre le revenu médian des quartiers défavorisés et le revenu médian de l'ensemble de la population des territoires urbains			0,00		0,00	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 7 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00		0,00						
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00		0,00						
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00		0,00						
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00		0,00						
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00		0,00						
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00		0,00						
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00		0,00						
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00		0,00						
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00		0,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Non validé

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00								
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00								
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00								
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00								
	Total général des participants					0,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
CV1	Valeur de l'équipement de protection individuelle acheté	Plus développées	EUR	9 000 000,00			9 042 299,90	0,00	0,00	0,00				9 042 299,90		
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	Entités	6,00			6,00	0,00	0,00	0,00				6		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes												
CV1	Valeur de l'équipement de protection individuelle acheté	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV1	Valeur de l'équipement de protection individuelle acheté	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 7 / 10ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						28,00	17,00	11,00					
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						2369,00	1008,00	1361,00					
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						193,00	121,00	72,00					
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						27,00	10,00	17,00					
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						44,00	22,00	22,00					
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00					
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00					
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00					
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	3,00	3,00	7,00	5,00	3,00	2,00	4,00	1,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	3,00	7,00	299,00	374,00	380,00	444,00	210,00	388,00	116,00	148,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	55,00	30,00	36,00	26,00	30,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	1,00	6,00	4,00	4,00	11,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	10,00	5,00	8,00	9,00	3,00	5,00	1,00	3,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Non validé

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

1.3. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	Proportion (part des bacheliers issus des filières technologiques)		Proportion	74,50%						%	%	%	%	%	%	%
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	Proportion (part des bacheliers issus des filières professionnelles)		Proportion	28,20%						%	%	%	%	%	%	%
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	Proportion (nombre d'étudiants boursiers qui réussissent passage en 2è)		Proportion	60,00%						%	%	%	%	%	%	%
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	Proportion (Nombre d'étudiants issus des bacs techno et professionnels)		Proportion	40,00%						%	%	%	%	%	%	%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	70,73%	80,90%	58,94%	0,00%	0,00%	0,00%		70,73%	80,90%	58,94%	83,87%	76,92%	70,96%			
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	63,59%	62,62%	64,17%	0,00%	0,00%	0,00%		63,59%	62,62%	64,17%	95,78%	95,23%	96,17%			
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	54,71%	56,82%	52,72%	0,00%	0,00%	0,00%		54,71%	56,82%	52,72%	64,81%	67,21%	62,83%			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	68,88%	83,09%	53,12%	69,66%	87,80%	54,16%		67,39%	76,66%	50,00%	67,39%	76,66%	50,00%			
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	52,79%	50,00%	54,36%	47,62%	47,79%	47,50%		57,10%	52,40%	59,28%	59,08%	56,71%	60,43%			
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	49,00%	51,56%	46,41%	45,75%	48,52%	42,86%		53,05%	55,45%	50,70%	55,75%	62,29%	50,64%			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	52,00%	44,59%	56,34%	52,00%	44,59%	56,34%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	46,06%	50,84%	47,97%	46,06%	50,84%	47,97%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7 / 10ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO03	personnes inactives	Plus développées				2 476,00	1 066,00	1 410,00						
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				2 450,00	1 057,00	1 393,00						
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				163,00	84,00	79,00						
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				2 313,00	982,00	1 331,00						
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				246,00	84,00	162,00						
CO16	participants handicapés	Plus développées				46,00	17,00	29,00						
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				46,00	23,00	23,00						
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				22,00	14,00	8,00						
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				565,00	234,00	331,00						
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
	Total général des participants					2 482,00	1 068,00	1 414,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	879,00	409,00	470,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	10,00	3,00	7,00	712,00	319,00	393,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	10,00	3,00	7,00	695,00	314,00	381,00	876,00	408,00	468,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	28,00	13,00	15,00	167,00	86,00	81,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	10,00	3,00	7,00	684,00	306,00	378,00	712,00	323,00	389,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	83,00	30,00	53,00	64,00	33,00	31,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	13,00	5,00	8,00	21,00	9,00	12,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	17,00	11,00	6,00	17,00	8,00	9,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	13,00	9,00	4,00	9,00	5,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	7,00	3,00	4,00	285,00	116,00	169,00	140,00	64,00	76,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			885,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	606,00	215,00	391,00	269,00	120,00	149,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	602,00	213,00	389,00	267,00	119,00	148,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	46,00	30,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	560,00	185,00	375,00	269,00	120,00	149,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	74,00	16,00	58,00	25,00	5,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	10,00	2,00	8,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	8,00	3,00	5,00	4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	84,00	26,00	58,00	48,00	24,00	24,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00			
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00			
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00			
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00			
	Total général des participants		606,00			269,00			0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb1	Nombre de lycéens accompagnés dans les filières technologiques et professionnelles	Plus développées	Nombre de lycéens	7 000,00			205,00	110,00	95,00	0,02					
FSEb2	Nombre d'étudiants boursiers ou issus des bacs technologiques et professionnels en première année d'enseignement supérieur	Plus développées	Nombre d'étudiants accompagnés	4 000,00			2 271,00	956,00	1 315,00	0,41					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb1	Nombre de lycéens accompagnés dans les filières technologiques et professionnelles	Plus développées	0,00	0,00	0,00	70,00	39,00	31,00	89,00	41,00	48,00	46,00	30,00	16,00	0,00	0,00	0,00
FSEb2	Nombre d'étudiants boursiers ou issus des bacs technologiques et professionnels en première année d'enseignement supérieur	Plus développées	10,00	3,00	7,00	642,00	280,00	362,00	791,00	369,00	422,00	560,00	185,00	375,00	269,00	120,00	149,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb1	Nombre de lycéens accompagnés dans les filières technologiques et professionnelles	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FSEb2	Nombre d'étudiants boursiers ou issus des bacs technologiques et professionnels en première année d'enseignement supérieur	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						162,00	144,00	18,00					
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						1 368,00	954,00	414,00					
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						2 083,00	4 923,00	7 006,00					
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						4 746,00	3 229,00	1 517,00					
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						1 739,00	1 077,00	662,00					
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	000	0,00					
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00					
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00					
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66,00	0,00	69,00	1,00	2,00	3,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169,00	1,00	318,00	34,00	230,00	109,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106,00	46,00	1229,00	473,00	2 076,00	848,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462,00	114,00	1074,00	362,00	967,00	513,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146,00	0,00	197,00	16,00	330,00	175,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	7,00	14,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	237,00	270,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	1 512,00	716,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	726,00	528,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	404,00	471,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées		

Non validé

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

1.4. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021			Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	Proportion (Nombre de demandeurs d'emploi obtenant une qualification)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	75,00%			95,47			60,14%	58,63%	63,77%	%	%	%
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	Proportion (Nombre de jeunes apprentis obtenant une qualification)		Proportion	83,00%						%	%	%	%	%	%
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	Proportion (Nombre de détenus qui définissent un projet professionnel)	CO17 autres personnes défavorisées	Proportion	50,00%			63,14			22,52%	22,52%	0,00%	%	%	%
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	Proportion (Nombre d'heures de parcours de formation réalisées)	CO17 autres personnes défavorisées	Proportion	75,00%			90,28			73,22%	0,00%	0,00%	%	%	%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019						Qualitative
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	60,14%	58,63%	63,77%	0,00%	0,00%	0,00%	60,14%	58,63%	63,77%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	86,53%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	22,52%	22,52%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	22,52%	22,52%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	73,22%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	73,22%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017						Qualitative
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	60,14%	58,63%	63,77%	0,00%	0,00%	0,00%	60,14%	58,63%	63,77%	11,69%	10,35%	14,98%	
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	86,80%	0,00%	0,00%	86,80%	0,00%	0,00%	85,75%	0,00%	0,00%	85,75%	0,00%	0,00%	
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	22,52%	22,52%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	22,52%	22,52%	0,00%	19,65%	19,65%	0,00%	
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	73,22%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	73,22%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015						Qualitative
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	65,28%	63,79%	68,85%	43,27%	42,18%	45,95%	77,43%	75,88%	83,14%	75,75%	76,78%	80,13%	
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	85,51%	0,00%	0,00%	85,51%	0,00%	0,00%	84,64%	0,00%	0,00%	84,64%	0,00%	0,00%	
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	23,78%	23,78%	0,00%	12,99%	12,99%	0,00%	34,56%	34,56%	0,00%	33,2%	33,42%	0,00%	
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	73,22%	0,00%	0,00%	68,53%	0,00%	0,00%	74,51%	0,00%	0,00%	76,63%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						Qualitative
			Cumulé			Total annuel			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	77,00%	74,67%	82,18%	77,00%	74,67%	82,18%	
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	35,75%	35,75%	0,00%	35,75%	35,75%	0,00%	
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	72,39%	0,00%	0,00%	70,27%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	9 165,00	5 407,00	3 758,00	15 507,00	9 231,00	6 276,00	1,28	1,24	1,34			
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				3 881,00	2 183,00	1 698,00						
CO03	personnes inactives	Plus développées				2 233,00	2 164,00	69,00						
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				28,00	16,00	12,00						
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				471,00	223,00	248,00						
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				4 615,00	3 323,00	1 292,00						
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				867,00	396,00	471,00						
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				276,00	127,00	149,00						
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				10 815,00	7 158,00	3 657,00						
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				6 353,00	3 977,00	2 376,00						
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				1 033,00	473,00	560,00						
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				1 688,00	940,00	748,00						
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 650,00	888,00	762,00						
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				7 008,00	3 789,00	3 219,00						
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				34,00	27,00	7,00						
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				6 367,00	3 563,00	2 804,00						
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00								
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00								
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00								
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00								
	Total général des participants					18 253,00	6 594,00	11 659,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	1 060,00	753,00	307,00	3 721,00	2 583,00	1 138,00	5 218,00	3 091,00	2 127,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	261,00	171,00	90,00	838,00	555,00	293,00	1 306,00	771,00	535,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	633,00	633,00	0,00	741,00	739,00	2,00	422,00	404,00	18,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	2,00	2,00	0,00	4,00	4,00	0,00	11,00	5,00	6,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	7,00	7,00	0,00	22,00	15,00	7,00	156,00	73,00	83,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	504,00	420,00	84,00	1 281,00	999,00	282,00	1 420,00	1 011,00	409,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	44,00	36,00	8,00	127,00	80,00	47,00	319,00	122,00	197,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	19,00	16,00	3,00	32,00	18,00	14,00	95,00	45,00	50,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	867,00	793,00	74,00	2 082,00	1 659,00	423,00	3 635,00	2 309,00	1 326,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	777,00	575,00	202,00	2 156,00	1 520,00	636,00	1 859,00	1 116,00	743,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	56,00	25,00	31,00	246,00	158,00	88,00	299,00	140,00	159,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	94,00	71,00	23,00	342,00	242,00	100,00	603,00	329,00	274,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	75,00	50,00	25,00	208,00	153,00	55,00	620,00	327,00	293,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	638,00	634,00	4,00	930,00	810,00	120,00	2 202,00	1 004,00	1 198,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	5,00	3,00	2,00	12,00	10,00	2,00	11,00	9,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	424,00	301,00	123,00	1 462,00	953,00	509,00	2 086,00	1 171,00	915,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		1 714,00	1 407,00	307,00	4 496,00	3 349,00	1 147,00	5 804,00	3 575,00	2 229,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	5 508,00	2 804,00	2 704,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	1 476,00	686,00	790,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	437,00	388,00	49,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	11,00	5,00	6,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	286,00	128,00	158,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	1 410,00	893,00	517,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	377,00	158,00	219,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	130,00	48,00	82,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	4 231,00	2 397,00	1 834,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 561,00	766,00	795,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	432,00	150,00	282,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	649,00	298,00	351,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	747,00	358,00	389,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	3 238,00	1 341,00	1 897,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	6,00	5,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	2 395,00	1 138,00	1 257,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		6 239,00	3 328,00	2 911,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb3	Nombre d'établissements accueillant de jeunes apprentis qui mettent en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'apprentissage	Plus développées	Nombre d'établissements de formation des jeunes apprentis	45,00			48,00	0,00	0,00	0,93					
FSEb4	Autres personnes défavorisées (détenus)	Plus développées	Nombre de détenus	2 629,00			2 104,00	2 104,00	0,00	0,58					
FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Plus développées	Nombre de personnes en situation de besoin compétences clés	9 282,00			4 968,00	1 645,00	3 323,00	0,49					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb3	Nombre d'établissements accueillant de jeunes apprentis qui mettent en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'apprentissage	Plus développées	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
FSEb4	Autres personnes défavorisées (détenus)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	631,00	631,00	0,00	729,00	729,00	0,00
FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162,00	49,00	113,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb3	Nombre d'établissements accueillant de jeunes apprentis qui mettent en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'apprentissage	Plus développées	37,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FSEb4	Autres personnes défavorisées (détenus)	Plus développées	386,00	386,00	0,00	358,00	358,00	0,00
FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Plus développées	1 749,00	578,00	1 171,00	3 057,00	1 018,00	2 039,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 2A : Common result indicators for ESF and ESF REACT-EU (by priority axis, investment priority, and by category of region). Data on all common ESF result indicators (with and without target) shall be reported broken down by gender. For a Technical Assistance priority axis only those common indicators shall be reported for which a target has been set - 7 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					19,00	0,00	19,00						
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées				622,00	8,00	614,00							
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées				812,00	21,00	791,00							
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées				726,00	20,00	706,00							
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées				409,00	14,00	395,00							
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				752,00	19,00	733,00							
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées				27,00	13,00	14,00							
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				698,00	15,00	683,00							
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				6,00	0,00	6,00							

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	10,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	284,00	6,00	330,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	396,00	10,00	395,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	375,00	16,00	331,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	260,00	6,00	135,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	387,00	17,00	346,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	4,00	11,00	10,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359,00	15,00	324,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Non validé

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

1.5. Tableau 2C : Programme specific result indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	Nombre (Nombre de connexion aux outils)		Nombre	5 140 000,00			0,60			3 090 600,00	0,00	0,00				
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	Nombre (Nombre d'ETP)		Nombre	38,50			0,42			16,31	0,00	0,00				
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	Nombre (Nombre de seniors)		Nombre	1 474,00			0,00			4,00	1,00	3,00				

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	3 090 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 090 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	16,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		16,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00		4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	3 090 600,00	0,00	0,00	932 370,00	0,00	0,00		2 158 230,00	0,00	0,00	830 861,00	0,00	0,00	
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	16,31	0,00	0,00	3,10	0,00	0,00		13,21	0,00	0,00	3,70	0,00	0,00	
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00		4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	1 327 369,00	0,00	0,00	652 369,00	0,00	0,00		675 000,00	0,00	0,00	675 000,00	0,00	0,00	
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	9,51	0,00	0,00	4,40	0,00	0,00		5,11	0,00	0,00	5,11	0,00	0,00	
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	4,00	1,00	3,00	4,00	1,00	3,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				755,00	44,00	711,00						
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				274,00	25,00	249,00						
CO03	personnes inactives	Plus développées				456,00	6,00	450,00						
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				23,00	3,00	20,00						
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				755,00	21,00	734,00						
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				595,00	0,00	595,00						
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				93,00	46,00	47,00						
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				57,00	28,00	29,00						
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				34,00	5,00	29,00						
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				323,00	16,00	307,00						
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				1 609,00	50,00	1 559,00						
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				112,00	2,00	110,00						
CO16	participants handicapés	Plus développées				64,00	13,00	51,00						
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				334,00	15,00	319,00						
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00								
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00								
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00								
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00								
	Total général des participants					2 165,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	397,00	28,00	369,00	358,00	16,00	342,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	149,00	15,00	134,00	125,00	10,00	115,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	221,00	2,00	219,00	235,00	4,00	231,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	7,00	1,00	6,00	16,00	2,00	14,00

CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	399,00	5,00	394,00	356,00	16,00	340,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	324,00	0,00	324,00	271,00	0,00	271,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	46,00	20,00	26,00	47,00	26,00	21,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	36,00	18,00	18,00	21,00	10,00	11,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	28,00	2,00	26,00	6,00	3,00	3,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	204,00	7,00	197,00	119,00	9,00	110,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	785,00	26,00	759,00	824,00	24,00	800,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	56,00	1,00	55,00	56,00	1,00	55,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	40,00	6,00	34,00	24,00	7,00	17,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	86,00	5,00	81,00	248,00	10,00	238,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			1 123,00			1 042,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb6	Nombre d'ETP du CARIF-OREF consacré à la préparation des projets du SPRO, notamment les journées de professionnalisation	Plus développées	Nombre d'ETP	14,00			10,97	0,00	0,00	0,78					
FSEb7	Nombre d'adultes de plus de 50 ans ou femmes orientés ou conseillés	Plus développées	Nombre de participants accompagnés ou orientés	17 199,00			1 966,00	71,00	1 895,00	0,11					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes									
FSEb6	Nombre d'ETP du CARIF-OREF consacré à la préparation des projets du SPRO, notamment les journées de professionnalisation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,20	0,00	0,00	2,30	0,00	0,00	2,50	0,00	0,00
FSEb7	Nombre d'adultes de plus de 50 ans ou femmes orientés ou conseillés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 017,00	35,00	982,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb6	Nombre d'ETP du CARIF-OREF consacré à la préparation des projets du SPRO, notamment les journées de professionnalisation	Plus développées	2,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FSEb7	Nombre d'adultes de plus de 50 ans ou femmes orientés ou conseillés	Plus développées	949,00	36,00	913,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 12

Axe prioritaire		12 - Assistance technique REACT EU FEDER								
(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	Equivalent temps plein	8,00						
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	Equivalent temps plein	8,00						Pas d'opération programmée en 2021

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens								
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens								

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens								
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens								

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens		
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens		

Axe prioritaire	13 - Assistance technique REACT EU FSE
-----------------	----------------------------------------

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 13

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2014											
			Total	Hommes	Femmes									

Non validé

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 13

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
3FSE	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens		Equivalent temps plein	5,00												

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes												
3FSE	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens																

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
3FSE	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens							

Tableau 3A: Common and programme specific output indicators for the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund (by priority axis, investment priority, broken down by category of region for the ERDF) - 8

Axe prioritaire	8 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

(I)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	1	Nombre de séminaires organisés	séminaires		12,00			15			
S	1	Nombre de séminaires organisés	séminaires		12,00			23			
F	2	nombre d'actions d'animation et de communication	actions		150,00			112			
S	2	nombre d'actions d'animation et de communication	actions		150,00			110			
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	Equivalent temps plein		37,00			55,3			
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	Equivalent temps plein		37,00			91,3			
F	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	Formations		15,00			13			
S	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	Formations		15,00			31			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(I)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	1	Nombre de séminaires organisés	8,00	0,00	0,00	8,00			8,00		
S	1	Nombre de séminaires organisés	11,00	0,00	0,00	11,00			11,00		
F	2	nombre d'actions d'animation et de communication	112,00	0,00	0,00	112,00			112,00		
S	2	nombre d'actions d'animation et de communication	111,00	0,00	0,00	110,00			110,00		
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	27,00	0,00	0,00	27,00			27,00		
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	56,30	0,00	0,00	52,30			52,30		
F	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	10,00	0,00	0,00	10,00			10,00		
S	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	16,00	0,00	0,00	16,00			16,00		

(I)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	1	Nombre de séminaires organisés	8,00								
S	1	Nombre de séminaires organisés	5,00								
F	2	nombre d'actions d'animation et de communication	112,00								
S	2	nombre d'actions d'animation et de communication	110,00								
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	27,00								
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	26,00								
F	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	10,00								
S	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	10,00								

(I)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	1	Nombre de séminaires organisés			
S	1	Nombre de séminaires organisés			

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	2	nombre d'actions d'animation et de communication			
S	2	nombre d'actions d'animation et de communication			
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00
F	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	0,00	0,00	0,00
S	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	0,00	0,00	0,00

Non validé

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

Tableau 4A : Common output indicators for ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
ID	Indicateur	Catégorie de région	2014											
			Total	Hommes	Femmes									

Non validé

Table 4B: Programme specific output indicators for the ESF, ESF REACT-EU, YEI and YEI REACT-EU - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2	nombre d'actions d'animation et de communication		actions	6,00			12,00	0,00	0,00	2,00					
3FSE	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens		Equivalent temps plein	13,00			19,00	2,00	17,00	1,46					
6	Nombre d'évaluations ou d'études d'impact		Nombre	1,00			2,00	0,00	0,00	2,00					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes												
2	nombre d'actions d'animation et de communication		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00
3FSE	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens		6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Nombre d'évaluations ou d'études d'impact		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2	nombre d'actions d'animation et de communication		1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3FSE	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens		13,00	2,00	11,00	0,00	0,00	0,00
6	Nombre d'évaluations ou d'études d'impact		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 270
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 118
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	152

Non validé

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2021 Cumul - hommes	2021 Cumul - femmes	2021 Total annuel	2021 Total annuel - hommes	2021 Total annuel - femmes
1	F	FIN-1	Dépenses certifiées au titre de l'axe 1	euro	FEDER	Plus développées	169 542 724,42					
1	O	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	FEDER	Plus développées	51 268,22					
2	F	FIN-2	Dépenses certifiées au titre de l'axe 2	euro	FEDER	Plus développées	51 716 068,00					
2	O	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	FEDER	Plus développées	932,00					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1270					
3	F	FIN-3	Dépenses certifiées au titre de l'axe 3	euro	FEDER	Plus développées	23 900 153,54					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	6086,00					
4	F	FIN-4	Dépenses certifiées au titre de l'axe 4	euro	FEDER	Plus développées	136 859 452,56					
4	O	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	FEDER	Plus développées	65,36					
4	O	REA5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	FEDER	Plus développées	74 150,44					
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	654 681					
5	F	FIN-5	Dépenses certifiées au titre de l'axe 5	euro	FEDER	Plus développées	35 874 665,22					
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	41 429,56					
6	F	FIN-6	Dépenses certifiées au titre de l'axe 6	euro	FEDER	Plus développées	39 516 767,17					
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	12 498,00	6 742,00	5 756,00			
7	F	FSE1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	€	FSE	Plus développées	147 124 661,57					
7	O	FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Nombre de personnes en situation de besoin compétences clés	FSE	Plus développées	4 513,00	1 483,00	3 030,00			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
1	F	FIN-1	Dépenses certifiées au titre de l'axe 1	euro	FEDER	Plus développées	128 222 660,00	99 739 752,74	78 463 199,74	
1	O	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	FEDER	Plus développées	46 393,72	31 112,15	37 703,15	
2	F	FIN-2	Dépenses certifiées au titre de l'axe 2	euro	FEDER	Plus développées	41 698 152,00	34 946 877,00	21 448 471,14	
2	O	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	FEDER	Plus développées	795,00	744,00	226,00	
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 185,00	1 310,00	1 310,00	
3	F	FIN-3	Dépenses certifiées au titre de l'axe 3	euro	FEDER	Plus développées	17 503 650,00	13 324 380,39	11 888 615,49	
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	3 779,00	1 542,00	1 479,00	
4	F	FIN-4	Dépenses certifiées au titre de l'axe 4	euro	FEDER	Plus développées	89 846 761,00	62 909 147,24	49 364 376,49	
4	O	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	FEDER	Plus développées	47,17	29,29	29,25	
4	O	REA5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	FEDER	Plus développées	72 425,44	67 125,52	57 185,68	
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	421 342,00	494 033,25	338 816,00	
5	F	FIN-5	Dépenses certifiées au titre de l'axe 5	euro	FEDER	Plus développées	24 586 780,00	17 341 667,40	16 560 146,40	
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	27 802,60	21 490,40	20 352,00	
6	F	FIN-6	Dépenses certifiées au titre de l'axe 6	euro	FEDER	Plus développées	25 820 266,00	20 626 061,65	12 575 037,07	
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	12 498,00	12 498,00	12 498,00	
7	F	FSE1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	€	FSE	Plus développées	99 598 471,00	65 833 820,29	34 718 772,87	
7	O	FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Nombre de personnes en situation de besoin compétences clés	FSE	Plus développées	4 513,00	4 513,00	4 513,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	F	FIN-1	Dépenses certifiées au titre de l'axe 1	euro	FEDER	Plus développées	41 775 072,24	3 826 103,00		
1	O	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	FEDER	Plus développées	24 246,15	2 400,00		
2	F	FIN-2	Dépenses certifiées au titre de l'axe 2	euro	FEDER	Plus développées	635 154,42	0,00		
2	O	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	FEDER	Plus développées	0,00	0,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	120,00	0,00		
3	F	FIN-3	Dépenses certifiées au titre de l'axe 3	euro	FEDER	Plus développées	5 724 669,79	1 950 227,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	564,00	53,00		
4	F	FIN-4	Dépenses certifiées au titre de l'axe 4	euro	FEDER	Plus développées	16 281 019,26	1 060 000,00		
4	O	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	FEDER	Plus développées	0,60	0,00		
4	O	REA5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	FEDER	Plus développées	0,00	0,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	192 634,32	97 639,60		
5	F	FIN-5	Dépenses certifiées au titre de l'axe 5	euro	FEDER	Plus développées	3 858 929,13	535 140,00		
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	0,00	0,00		
6	F	FIN-6	Dépenses certifiées au titre de l'axe 6	euro	FEDER	Plus développées	1 323 261,33	0,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	12 498,00	12 178,00	9 922,00	5 210,00
7	F	fFSE1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	€	FSE	Plus développées	18 736 510,40	2 481 546,24		
7	O	FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Nombre de personnes en situation de besoin de compétences clés	FSE	Plus développées	4 513,00	4 513,00	4 351,00	3 057,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	F	FIN-1	Dépenses certifiées au titre de l'axe 1	euro	FEDER	Plus développées	65318851			265 994 284,00		
1	O	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	FEDER	Plus développées	24570			86 001,00		
2	F	FIN-2	Dépenses certifiées au titre de l'axe 2	euro	FEDER	Plus développées	12000000			64 325 786,98		
2	O	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	FEDER	Plus développées	200			2 320,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	463			1 623,00		
3	F	FIN-3	Dépenses certifiées au titre de l'axe 3	euro	FEDER	Plus développées	10628670,88			52 330 000,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1392			4 870,00		
4	F	FIN-4	Dépenses certifiées au titre de l'axe 4	euro	FEDER	Plus développées	64038410			242 950 671,00		
4	O	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	FEDER	Plus développées	26			96,00		
4	O	REA5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	FEDER	Plus développées	30400			106 400,00		
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	105066			366 062,00		
5	F	FIN-5	Dépenses certifiées au titre de l'axe 5	euro	FEDER	Plus développées	17956308			73 625 000,00		
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	13601			73 237,00		
6	F	FIN-6	Dépenses certifiées au titre de l'axe 6	euro	FEDER	Plus développées	11700000			73 625 000,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	2618	1545	1073	9 165,00	5 407,00	3 758,00
7	F	fFSE1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	€	FSE	Plus développées	37400133			153 988 288,00		
7	O	FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Nombre de personnes en situation de besoin de compétences clés	FSE	Plus développées	2652	884	1768	9 282,00	3 094,00	6 188,00

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	265 994 284,00	45,13%	309 048 214,65	116,19%	239 157 819,30	228 770 746,28	86,01%	231
10	FEDER REACT-EU		Total	48 019 558,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
11	FSE REACT-EU		Total	18 650 000,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
2	FEDER	Plus développées	Total	64 325 787,00	36,61%	116 556 002,33	181,20%	114 655 007,48	56 350 897,58	87,60%	28
3	FEDER	Plus développées	Total	50 199 330,00	41,70%	43 218 252,44	86,09%	36 930 634,23	29 781 421,01	59,33%	43
4	FEDER	Plus développées	Total	242 950 671,00	28,03%	304 474 155,74	125,32%	253 823 033,40	214 056 138,05	88,11%	226
5	FEDER	Plus développées	Total	73 625 000,00	40,00%	79 978 385,48	108,63%	77 988 237,73	43 084 765,60	58,52%	197
6	FEDER	Plus développées	Total	73 625 000,00	40,00%	71 921 670,57	97,69%	70 278 158,69	49 003 198,34	66,56%	52
7	FSE	Plus développées	Total	153 988 288,00	50,00%	161 424 355,84	104,83%	152 408 675,54	170 113 420,28	110,47%	75
12	FEDER REACT-EU		Total	3 800 000,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
13	FSE REACT-EU		Total	700 000,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
8	FEDER	Plus développées	Total	16 797 456,00	50,00%	16 909 835,58	100,67%	16 909 835,58	11 376 800,88	67,73%	4
9	FSE	Plus développées	Total	5 084 256,00	50,00%	5 983 659,53	117,69%	5 983 659,53	6 001 509,55	118,04%	2
Total	FEDER	Plus développées		787 517 528,00	38,08%	942 106 516,79	119,63%	809 742 726,41	632 423 967,74	80,31%	781
Total	FSE	Plus développées		159 072 544,00	50,00%	167 408 015,37	105,24%	158 392 335,07	176 114 929,83	110,71%	77
Total	FEDER REACT-EU			51 819 558,00	96,33%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total	FSE REACT-EU			19 350 000,00	98,19%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total général				1 017 759 630,00	44,06%	1 109 514 532,16	109,02%	968 135 061,48	808 538 897,57	79,44%	858

Non validé

Table 7: Breakdown of the cumulative financial data by category of intervention for the ERDF, the ERDF REACT-EU, the ESF, the ESF REACT-EU and the Cohesion Fund (Article 112(1) and (2) of Regulation (EU) No 1303/2013 and Article 5 of Regulation (EU) No 1304/2013)

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	01		18	FR51	611 666,33	611 666,33	252 276,08	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	01		24	FR51	6 438 181,00	4 018 000,00	6 955 171,77	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	01		24	FR51	399 504,00	199 752,00	187 372,54	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		01	FR51	12 564 279,26	3 323 070,26	5 535 584,33	2
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		03	FR51	413 026,12	413 026,12		1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		07	FR51	640 097,88	256 039,15	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		19	FR51	225 919,34	225 919,34		1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		20	FR51	583 287,49	583 287,49	175 910,49	2
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		24	FR51	1 200 000,00	600 000,00	347 726,28	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	02	07	01		06	FR51	5 503 868,00	1 200 000,00		1
1	FEDER	Plus développées	002	01	02	07	01		07	FR51	18 617 028,68	6 094 645,22	18 510 662,10	3
1	FEDER	Plus développées	002	01	02	07	01		24	FR51	918 085,28	459 042,64	988 199,85	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	03	07	01		07	FR51	4 472 694,41	1 118 173,60	2 821 150,00	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		03	FR51	733 215,02	733 215,02		1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		05	FR51	364 267,40	182 133,70		1
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		24	FR51	600 624,00	600 624,00	517 515,42	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	02	07	01		24	FR51	518 953,99	311 759,04	632 059,28	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		01	FR51	2 607 091,84	2 607 091,84	1 584 125,65	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		03	FR51	584 661,39	584 661,39	494 642,04	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		07	FR51	814 000,00	450 000,00	804 599,55	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		10	FR51	1 107 224,88	1 107 224,88	1 062 018,53	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		17	FR51	912 875,87	912 875,87	1 218 506,37	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		20	FR51	2 376 589,37	2 376 589,37	1 325 271,40	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	03	07	01		24	FR51	3 400 643,80	2 781 333,11	3 059 380,05	5
1	FEDER	Plus développées	057	01	03	07	01		20	FR51	245 761,70	245 761,70	273 963,93	1
1	FEDER	Plus développées	057	01	03	07	01		24	FR51	307 678,22	307 678,22		1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	01	01		03	FR51	745 563,02	745 563,02	743 663,20	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		01	FR51	9 595 844,72	8 376 925,75	8 679 686,64	8
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		02	FR51	498 000,00	498 000,00	498 000,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		03	FR51	4 477 398,92	4 477 398,92	2 860 559,29	5
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		05	FR51	3 208 978,74	2 658 978,74	4 173 335,89	7
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		06	FR51	6 903 169,63	6 159 777,67	5 052 486,77	7
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		07	FR51	11 212 530,77	11 212 530,77	25 638 499,88	4
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		08	FR51	649 251,81	649 251,81	655 245,15	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		10	FR51	100 648,00	100 648,00		1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		11	FR51	247 574,00	247 574,00		1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		12	FR51	3 581 284,97	3 581 284,97		2
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		18	FR51	1 972 621,18	1 972 621,18		2
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		19	FR51	7 522 486,90	6 454 399,71	7 677 091,19	8
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		20	FR51	42 272 316,76	42 157 016,76	35 626 242,76	21
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		22	FR51	14 227 383,48	14 227 383,48	3 466 691,44	8
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		24	FR51	19 523 487,52	18 625 181,92	16 643 963,39	18
1	FEDER	Plus développées	058	01	02	07	01		15	FR51	133 921,02	66 960,51	171 117,28	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	03	07	01		01	FR51	572 932,80	572 932,80		1
1	FEDER	Plus développées	058	01	03	07	01		22	FR51	2 856 821,94	2 856 821,94	1 337 761,91	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		01	FR51	1 276 616,11	638 308,06	1 267 770,86	2
1	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		05	FR51	6 651 663,20	3 285 087,10	2 619 629,83	4
1	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		08	FR51	8 431 576,15	8 431 576,15	5 333 169,57	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		19	FR51	3 549 388,88	2 527 595,11	3 750 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		22	FR51	846 200,26	420 000,00	814 275,63	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	01	07	01		24	FR51	12 206 072,10	7 624 866,05	7 417 460,04	2
1	FEDER	Plus développées	059	01	02	07	01		19	FR51	1 507 708,05	753 854,03		1
1	FEDER	Plus développées	059	01	03	07	01		01	FR51	269 000,00	134 500,00	269 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		03	FR51	527 092,00	527 092,00		1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		15	FR51	1 685 754,44	1 685 754,44	319 296,35	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		18	FR51	1 896 802,72	1 889 802,72	809 458,33	4
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		19	FR51	2 129 778,86	2 129 778,86		3
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		20	FR51	1 970 628,95	1 970 628,95	552 611,56	2
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		22	FR51	353 002,13	353 002,13		1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		24	FR51	9 847 887,75	9 816 887,72	3 675 798,89	9
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		24	FR51	1 689 511,87	1 689 511,87	1 719 802,29	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	060	01	03	07	01		18	FR51	313 022,92	313 022,92	311 653,15	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	03	07	01		24	FR51	1 484 650,00	1 484 650,00	814 018,09	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	05	07	01		13	FR51	1 430 304,05	1 430 304,05		1
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		24	FR51	5 322 777,08	2 661 388,53	7 734 500,02	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	02	07	01		01	FR51	1 319 597,98	847 628,53	1 120 946,31	3
1	FEDER	Plus développées	061	01	02	07	01		04	FR51	2 278 220,00	1 131 040,75	994 923,37	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	02	07	01		20	FR51	886 559,24	886 559,24	894 932,55	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	02	07	01		24	FR51	432 013,20	432 013,20	432 013,20	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	03	07	01		01	FR51	291 957,95	291 957,95	274 762,16	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	03	07	01		19	FR51	281 936,44	231 901,73	319 925,62	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	03	07	01		24	FR51	614 719,89	400 800,21	612 420,57	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	05	07	01		03	FR51	620 750,89	620 750,89	1 023 546,15	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		13	FR51	1 200 000,00	600 000,00		1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		17	FR51	750 808,53	750 808,53	371 714,45	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		19	FR51	854 350,56	854 350,56	858 270,85	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		24	FR51	5 661 469,00	4 461 469,00	4 347 555,02	6
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		19	FR51	1 220 643,51	1 220 643,51		2
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		24	FR51	4 436 236,00	1 764 000,00		1
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		18	FR51	255 554,97	255 554,97	230 151,32	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		19	FR51	2 400 227,95	2 126 380,20	1 964 261,27	5
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		21	FR51	415 055,42	316 527,71		1
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		22	FR51	69 011,76	69 011,76	68 532,83	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		23	FR51	213 482,93	183 636,19	213 743,12	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	03	07	01		24	FR51	3 898 162,17	3 060 149,29	3 898 235,00	7
1	FEDER	Plus développées	063	01	01	07	01		07	FR51	242 465,50	172 065,50		1
1	FEDER	Plus développées	063	01	01	07	01		19	FR51	429 027,31	278 528,00	245 254,09	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	03	07	01		13	FR51	139 009,16	139 009,16	139 132,22	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	03	07	01		24	FR51	905 185,63	905 185,63	1 445 253,00	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	07	07	01		06	FR51	634 501,15	634 501,15	645 274,99	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		06	FR51	1 333 333,00	600 000,00	1 431 626,87	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		20	FR51	4 577 742,66	2 059 984,20	4 574 273,60	3
1	FEDER	Plus développées	064	01	02	07	01		01	FR51	325 053,38	150 000,00	24 677,57	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	064	01	02	07	01		05	FR51	1 114 024,27	500 000,00	1 697 679,95	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	02	07	01		08	FR51	2 917 859,70	1 295 052,42	99 607,12	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	02	07	01		20	FR51	5 845 187,75	2 672 385,75	1 907 818,67	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	03	07	01		24	FR51	660 792,91	660 792,91	635 585,07	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		24	FR51	970 394,87	872 697,43	919 704,28	1
2	FEDER	Plus développées	046	01	03	07	02		24	FR51	456 874,00	456 874,00		1
2	FEDER	Plus développées	047	01	01	07	02		13	FR51	47 493 883,00	47 493 883,00	4 947 886,23	1
2	FEDER	Plus développées	047	01	01	07	02		24	FR51	29 270 975,00	29 270 975,00	18 366 646,38	1
2	FEDER	Plus développées	047	01	03	07	02		24	FR51	19 972 874,93	19 972 874,93	20 621 663,33	1
2	FEDER	Plus développées	048	01	01	07	02		18	FR51	479 695,11	143 908,53		1
2	FEDER	Plus développées	048	01	02	07	02		08	FR51	603 622,37	603 622,37		1
2	FEDER	Plus développées	048	01	02	07	02		24	FR51	2 739 617,00	2 388 885,00		1
2	FEDER	Plus développées	049	01	01	07	02		19	FR51	785 329,51	785 329,51	786 127,88	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		13	FR51	156 000,00	156 000,00	208 000,00	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		24	FR51	1 291 184,62	1 291 184,62	1 736 626,84	2
2	FEDER	Plus développées	078	01	02	07	02		24	FR51	1 129 984,00	1 129 984,00	295 024,05	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	03	07	02		18	FR51	291 205,10	291 205,10	215 244,54	1
2	FEDER	Plus développées	078	01	03	07	02		24	FR51	799 365,00	344 357,63	946 200,44	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		24	FR51	765 510,20	765 510,20		1
2	FEDER	Plus développées	079	01	02	07	02		13	FR51	847 218,93	847 218,93	927 064,70	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	02	07	02		24	FR51	354 684,05	354 684,05	126 349,68	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	03	07	02		13	FR51	1 004 652,00	245 183,10		1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		24	FR51	855 250,00	855 250,00	451 768,04	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	02	07	02		19	FR51	761 266,40	761 266,40	761 302,31	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	03	07	02		19	FR51	5 890 927,46	5 890 927,46	5 721 099,14	7
2	FEDER	Plus développées	080	01	03	07	02		24	FR51	605 883,65	605 883,65	239 894,02	1
3	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		19	FR51	214 666,68	214 666,68		1
3	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		24	FR51	3 044 417,29	3 036 899,34	563 335,45	3
3	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		18	FR51	2 070 147,80	1 207 032,68	2 070 147,80	1
3	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		22	FR51	388 217,85	388 217,85	377 059,10	1
3	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		24	FR51	14 070 018,90	11 231 845,41	9 197 496,19	14
3	FEDER	Plus développées	066	05	01	07	03		07	FR51	3 500 000,00	3 500 000,00	875 000,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	01	03		24	FR51	797 667,54	385 408,18	1 074 067,57	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		18	FR51	490 661,00	490 661,00	463 179,93	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		19	FR51	353 655,35	353 655,35	342 126,82	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		24	FR51	12 498 000,44	10 649 213,56	11 149 772,09	11
3	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		19	FR51	503 577,25	503 577,25	505 982,68	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		21	FR51	1 195 330,61	1 094 734,99	1 208 955,81	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		24	FR51	696 776,03	646 328,76	563 380,07	2
3	FEDER	Plus développées	067	01	03	07	03		24	FR51	678 815,70	580 883,18	426 950,04	2
3	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		24	FR51	2 716 300,00	2 647 510,00	963 967,46	2
4	FEDER	Plus développées	002	01	02	07	04		06	FR51	3 344 609,46	1 500 000,00	3 476 549,57	2
4	FEDER	Plus développées	002	01	02	07	04		07	FR51	2 943 502,00	735 875,50	1 323 337,87	1
4	FEDER	Plus développées	010	01	01	07	04		01	FR51	226 932,80	226 932,80		1
4	FEDER	Plus développées	010	01	02	07	04		22	FR51	2 052 320,00	974 852,00	2 742 250,41	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		10	FR51	2 605 427,43	500 000,00		1
4	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		18	FR51	11 634 023,00	11 634 023,00		1
4	FEDER	Plus développées	011	01	02	01	04		18	FR51	475 104,92	475 104,92	493 621,94	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	04		01	FR51	9 825 694,08	3 597 796,35	6 695 426,45	3
4	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	04		10	FR51	12 725 606,00	1 132 730,00	17 992 061,60	1
4	FEDER	Plus développées	012	01	01	01	04		10	FR51	188 500,00	188 500,00	200 699,06	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	01	04		08	FR51	9 210 523,14	9 210 523,14	4 826 393,02	14
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	01	04		18	FR51	3 953 533,87	3 953 533,87	1 053 116,02	4
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	01	04		19	FR51	448 377,91	448 377,91		1
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	01	04		21	FR51	2 276 338,31	2 276 338,31	2 010 064,47	2
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	01	04		23	FR51	11 382 545,88	11 382 545,88	6 277 421,54	2
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	01	04		24	FR51	546 220,71	546 220,71	520 783,74	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		08	FR51	12 522 596,76	9 869 705,22	11 887 345,70	13
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		17	FR51	3 910 411,94	3 107 053,32	2 525 892,53	7
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		18	FR51	656 509,11	656 509,11	656 510,11	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		19	FR51	5 899 897,72	5 550 408,72	4 815 994,98	5
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	01	04		08	FR51	636 282,64	636 282,64		1
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	01	04		19	FR51	1 098 839,86	1 098 839,86	1 095 906,93	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	07	04		08	FR51	203 601,08	203 601,08	199 316,48	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	07	04		17	FR51	200 000,00	200 000,00	332 352,26	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	07	04		19	FR51	13 721 048,33	13 652 927,42	3 738 209,83	8
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	07	04		22	FR51	120 000,00	36 000,00	145 071,52	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	03	01	04		19	FR51	1 141 833,55	1 141 833,55	1 180 247,95	2
4	FEDER	Plus développées	013	01	03	01	04		23	FR51	232 107,20	232 107,20	386 422,93	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		19	FR51	1 409 432,67	857 169,03	292 312,47	3
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	01	04		17	FR51	2 255 632,83	2 255 632,83	2 126 811,01	2
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	01	04		21	FR51	1 152 704,17	115 270,42	1 144 449,24	1
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	01	04		22	FR51	111 138,00	111 138,00	112 425,47	1
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		08	FR51	1 139 528,88	841 351,93	1 245 787,41	2
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		17	FR51	43 315 753,29	38 705 328,93	43 688 367,03	33
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		21	FR51	7 215 513,15	5 174 352,10	5 020 130,49	7
4	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		08	FR51	240 000,00	240 000,00	287 970,96	1
4	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		17	FR51	6 340 507,99	3 396 822,48	6 947 996,31	9
4	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		21	FR51	2 539 979,65	757 979,65	3 387 560,67	4
4	FEDER	Plus développées	014	01	03	07	04		17	FR51	8 213 360,00	5 648 666,39	7 536 741,61	12
4	FEDER	Plus développées	014	01	03	07	04		21	FR51	1 400 974,71	1 093 984,87	1 066 991,54	3
4	FEDER	Plus développées	016	01	01	01	04		10	FR51	4 638 271,83	4 638 271,83	8 636 162,57	1
4	FEDER	Plus développées	023	01	01	01	04		08	FR51	859 314,35	859 314,35	1 257 701,29	1
4	FEDER	Plus développées	023	01	01	01	04		12	FR51	10 646 851,28	10 646 851,28		1
4	FEDER	Plus développées	023	01	01	01	04		18	FR51	1 288 765,67	1 288 765,67	838 910,28	4
4	FEDER	Plus développées	023	01	01	01	04		22	FR51	2 144 261,72	2 144 261,72	2 136 087,09	4
4	FEDER	Plus développées	023	01	01	01	04		24	FR51	678 720,00	678 720,00		1
4	FEDER	Plus développées	023	01	03	07	04		08	FR51	1 592 561,87	813 345,51	2 545 350,43	1
4	FEDER	Plus développées	032	01	01	07	04		18	FR51	125 238,36	125 238,36	168 010,36	1
4	FEDER	Plus développées	036	01	01	07	04		12	FR51	19 081 893,52	19 081 893,52	11 657 025,40	4
4	FEDER	Plus développées	036	01	01	07	04		24	FR51	23 843 488,33	19 599 008,55	11 997 413,13	4
4	FEDER	Plus développées	036	01	02	01	04		24	FR51	607 501,25	607 501,25	570 369,41	1
4	FEDER	Plus développées	036	01	02	07	04		12	FR51	759 387,02	759 387,02	705 773,45	1
4	FEDER	Plus développées	036	01	02	07	04		24	FR51	3 292 485,27	3 292 485,27	3 628 174,30	1
4	FEDER	Plus développées	043	01	01	07	04		12	FR51	6 736 669,87	6 736 669,87	2 589 428,55	2
4	FEDER	Plus développées	043	01	01	07	04		18	FR51	1 047 005,62	1 047 005,62	1 065 983,68	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	Plus développées	043	01	01	07	04		24	FR51	10 777 691,48	10 663 728,02	2 496 692,79	3
4	FEDER	Plus développées	043	01	02	07	04		08	FR51	5 411 041,29	5 411 041,29		1
4	FEDER	Plus développées	065	01	01	07	04		10	FR51	1 305 252,52	1 200 000,00	1 309 272,35	1
4	FEDER	Plus développées	065	01	01	07	04		13	FR51	295 877,32	147 938,66		1
4	FEDER	Plus développées	065	01	01	07	04		22	FR51	340 355,32	230 677,66	141 701,19	2
4	FEDER	Plus développées	065	01	02	07	04		08	FR51	172 473,10	172 473,10	170 811,35	1
4	FEDER	Plus développées	065	01	02	07	04		22	FR51	275 647,56	275 647,56	269 983,12	1
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	01	04		18	FR51	127 625,00	127 625,00	123 113,76	1
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	01	04		22	FR51	155 250,00	155 250,00	155 056,95	1
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	04		11	FR51	2 445 280,40	2 445 280,40		1
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	04		22	FR51	144 757,39	144 757,39	138 743,69	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	01	01	04		12	FR51	847 332,29	847 332,29	859 775,16	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	01	01	04		18	FR51	4 099 985,23	4 099 985,23	3 942 690,91	7
4	FEDER	Plus développées	090	01	01	01	04		24	FR51	770 394,94	770 394,94	764 354,63	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	01	04		12	FR51	300 945,31	300 945,31	285 892,55	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	01	04		18	FR51	1 463 520,58	1 463 520,58	784 091,10	2
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	01	04		22	FR51	289 399,13	289 399,13	399 601,08	2
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	01	04		24	FR51	567 457,51	567 457,51	778 531,29	2
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	04	04		18	FR51	482 517,19	482 517,19	484 058,92	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	07	04		18	FR51	5 090 476,71	5 090 476,71	3 806 433,35	4
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	07	04		24	FR51	494 171,58	494 171,58	505 666,29	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	03	01	04		18	FR51	804 626,68	804 626,68	804 626,68	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	03	01	04		24	FR51	170 000,00	170 000,00	178 368,43	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	03	07	04		08	FR51	132 034,48	132 034,48	134 543,50	1
4	FEDER	Plus développées	090	01	03	07	04		18	FR51	650 713,73	650 713,73	293 197,90	2
5	FEDER	Plus développées	001	01	01	02	06		24	FR51	207 437,36	207 437,36	207 437,36	1
5	FEDER	Plus développées	001	01	03	01	05		22	FR51	308 574,80	308 574,80	278 055,48	1
5	FEDER	Plus développées	023	01	03	07	05		22	FR51	98 082,50	80 782,50	97 825,65	1
5	FEDER	Plus développées	085	01	01	01	05		01	FR51	370 506,72	370 506,72	354 469,25	1
5	FEDER	Plus développées	085	01	01	01	05		22	FR51	2 271 633,33	2 271 633,33	1 219 516,47	4
5	FEDER	Plus développées	085	01	01	01	06		01	FR51	113 394,12	113 394,12		1
5	FEDER	Plus développées	085	01	01	01	06		22	FR51	4 484 302,22	4 123 704,89	1 671 787,67	10

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
5	FEDER	Plus développées	085	01	02	07	06		22	FR51	54 328,04	54 328,04	54 487,51	1
5	FEDER	Plus développées	085	01	03	01	06		22	FR51	1 094 731,23	1 094 731,23	71 807,65	5
5	FEDER	Plus développées	085	01	03	04	06		22	FR51	1 189 010,23	1 189 010,23	547 232,20	7
5	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	05		22	FR51	417 862,79	372 638,79	183 333,62	1
5	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		22	FR51	6 598 630,57	6 458 931,76	4 858 748,24	27
5	FEDER	Plus développées	085	01	07	04	05		01	FR51	24 250,54	24 250,54	17 361,09	1
5	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	05		18	FR51	200 058,06	200 058,06	199 846,89	1
5	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	05		22	FR51	215 300,80	181 292,40	127 192,61	1
5	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	06		22	FR51	178 947,84	178 947,84		1
5	FEDER	Plus développées	086	01	01	01	06		22	FR51	375 504,63	375 504,63	236 896,09	4
5	FEDER	Plus développées	086	01	01	07	06		22	FR51	357 330,34	357 330,34	136 619,34	4
5	FEDER	Plus développées	086	01	02	07	06		01	FR51	69 016,65	69 016,65	65 650,45	1
5	FEDER	Plus développées	086	01	02	07	06		22	FR51	209 264,80	209 264,80	189 829,06	3
5	FEDER	Plus développées	086	01	03	04	06		22	FR51	218 704,26	218 704,26	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	086	01	03	07	06		13	FR51	36 360,00	36 360,00	37 590,00	1
5	FEDER	Plus développées	086	01	03	07	06		22	FR51	9 014 407,15	8 779 842,65	6 203 099,51	70
5	FEDER	Plus développées	086	01	07	07	06		22	FR51	732 020,24	732 020,24	647 024,90	4
5	FEDER	Plus développées	087	01	01	01	05		08	FR51	388 412,50	388 412,50	388 558,02	1
5	FEDER	Plus développées	087	01	01	01	05		22	FR51	4 081 106,16	4 081 106,16	335 454,02	4
5	FEDER	Plus développées	087	01	02	04	05		22	FR51	226 686,00	226 686,00	224 610,00	1
5	FEDER	Plus développées	087	01	03	01	05		22	FR51	388 672,17	388 672,17	216 843,79	1
5	FEDER	Plus développées	087	01	03	04	05		22	FR51	12 185 272,51	12 185 272,51	2 505 067,67	10
5	FEDER	Plus développées	087	01	03	07	05		22	FR51	7 763 612,03	7 763 612,03	4 133 978,70	7
5	FEDER	Plus développées	087	01	07	04	05		22	FR51	2 199 314,95	2 199 314,95	2 199 553,14	1
5	FEDER	Plus développées	087	01	07	07	05		22	FR51	3 097 334,85	3 097 334,85	2 456 213,18	1
5	FEDER	Plus développées	089	01	01	01	05		08	FR51	509 171,24	509 171,24	542 005,99	1
5	FEDER	Plus développées	089	01	01	01	06		08	FR51	378 088,43	378 088,43		1
5	FEDER	Plus développées	089	01	01	01	06		11	FR51	3 981 583,06	3 854 911,03	3 728 052,54	2
5	FEDER	Plus développées	089	01	01	01	06		18	FR51	7 872 264,31	7 099 890,44	5 943 460,55	3
5	FEDER	Plus développées	089	01	01	01	06		22	FR51	7 466 126,67	7 206 417,86	2 412 297,43	11
5	FEDER	Plus développées	089	01	01	01	06		24	FR51	601 081,38	601 081,38	592 859,53	1
6	FEDER	Plus développées	051	01	03	01	09		19	FR51	745 652,18	745 652,18	745 712,99	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
6	FEDER	Plus développées	052	01	01	01	09		19	FR51	1 715 748,58	1 715 748,58	1 104 388,48	1
6	FEDER	Plus développées	052	01	01	01	09		21	FR51	3 799 976,77	3 799 976,77	1 391 302,26	3
6	FEDER	Plus développées	052	01	02	01	09		21	FR51	1 359 299,53	1 043 028,92		1
6	FEDER	Plus développées	053	01	01	01	09		20	FR51	803 927,24	803 927,24	1 337 367,13	2
6	FEDER	Plus développées	053	01	02	01	09		20	FR51	2 051 418,27	2 051 418,27	1 435 576,04	2
6	FEDER	Plus développées	053	01	03	01	09		20	FR51	402 464,73	402 464,73	402 366,84	1
6	FEDER	Plus développées	054	01	01	01	09		11	FR51	2 212 515,30	2 212 515,30	2 571 110,63	1
6	FEDER	Plus développées	054	01	01	01	09		21	FR51	597 058,88	298 529,44	459 401,35	1
6	FEDER	Plus développées	054	01	01	01	09		24	FR51	6 964 253,34	5 944 748,26	6 413 744,40	5
6	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		18	FR51	558 804,67	558 804,67	560 223,26	1
6	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		19	FR51	8 624 833,87	8 624 833,87	8 092 758,15	3
6	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		21	FR51	15 998 234,07	15 998 234,07	6 693 979,89	7
6	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		23	FR51	5 627 254,71	5 618 047,96	5 927 507,39	5
6	FEDER	Plus développées	055	01	01	01	09		24	FR51	12 000 063,07	12 000 063,07	3 475 927,38	10
6	FEDER	Plus développées	055	01	02	01	09		21	FR51	2 231 777,37	2 231 777,37	2 257 736,73	2
6	FEDER	Plus développées	055	01	02	01	09		24	FR51	2 024 658,42	2 024 658,42	1 215 105,94	2
6	FEDER	Plus développées	055	01	03	01	09		24	FR51	358 036,35	358 036,35	495 717,22	1
6	FEDER	Plus développées	095	01	01	01	09		18	FR51	1 780 863,01	1 780 863,01	1 832 037,25	1
6	FEDER	Plus développées	095	01	01	01	09		24	FR51	920 318,02	920 318,02	1 421 756,83	1
6	FEDER	Plus développées	111	01	01	01	09		18	FR51	1 144 512,19	1 144 512,19	1 169 478,18	1
7	FSE	Plus développées	112	01	07	07		08	24	FR51	9 054 810,62	9 054 810,62	9 043 907,64	6
7	FSE	Plus développées	116	01	07	07		08	24	FR51	3 900 320,20	3 721 905,33	1 689 360,33	5
7	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	24	FR51	140 697 511,44	132 583 155,30	156 782 240,26	57
7	FSE	Plus développées	118	01	07	07		02	24	FR51	1 571 818,58	848 909,29	256 811,34	3
7	FSE	Plus développées	118	01	07	07		08	24	FR51	6 199 895,00	6 199 895,00	2 341 100,71	4
10	FEDER REACT-EU		058	01	07	07	13		03	FR51				
11	FSE REACT-EU		117	01	07	07		08	24	FR51				
8	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FR51	16 467 344,74	16 467 344,74	10 953 910,36	3
8	FEDER	Plus développées	123	01	07	07			18	FR51	442 490,84	442 490,84	422 890,52	1
9	FSE	Plus développées	121	01	07	07		08	18	FR51	5 983 659,53	5 983 659,53	6 001 509,55	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
12	FEDER REACT-EU		121	01	07	07			18	FR51				
13	FSE REACT-EU		121	01	07	07		08	18	FR51				

Non validé

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)

Non validé

Table 9: Cost of operations implemented outside the programme area (the ERDF, the ERDF REACT-EU and the Cohesion Fund under the Investment for growth and jobs goal)

1	2	3	4	5
Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base d'opérations sélectionnées (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire au moment de l'adoption du programme (en %) (2/soutien de l'Union à l'axe prioritaire au moment de l'adoption du programme * 100)	Montant du soutien de l'Union aux opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire au moment de l'adoption du programme (en %) (4/soutien de l'Union à l'axe prioritaire au moment de l'adoption du programme * 100)

Non validé

Table 10: Expenditure incurred outside the Union (ESF and ESF REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]

Non validé

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

I – Rappel du contenu du plan pluriannuel d'évaluations

Le plan pluriannuel d'évaluation (PPE) FEDER-FSE des PDL a été soumis aux membres du CRS et approuvé lors de la consultation écrite du 16/11 au 7/12/2015. Il prévoyait 18 évaluations d'impact pour le FEDER et le FSE et 2 évaluations transversales plurifonds autour des sujets de l'emploi et du développement territorial.

Le PPE a fait l'objet de deux révisions lors des CRS du 8/12/2017 et du 4/06/2019. Ces révisions ont eu pour but de mutualiser des évaluations, afin de permettre des évaluations transversales sur des thématiques partagées, dans une logique d'optimisation des moyens et de partage des données. Lors de la dernière révision, 3 évaluations programmées pour le FEDER ont été fusionnées avec celles prévues dans le cadre du suivi du PDRR.

II – Modalités de réalisation des évaluations

Afin notamment de réduire les délais de consultation préalables à chaque évaluation et d'optimiser l'exploitation des données par les prestataires, un « accord-cadre de prestations intellectuelles relatif à la réalisation des évaluations des programmes européens gérés par la Région des PDL » a été déployé en septembre 2019. Composé de 3 lots (lots 1 - évaluations FEDER-FEADER, lot 2 – évaluations FSE, lots 3 - évaluations transversales), il prévoit en outre la fusion des évaluations portant sur des champs communs (3 évaluations FEDER et FEADER fusionnées). Trois prestataires ont été retenus sur le lot 1 de cet accord-cadre et un prestataire sur le lot 2 (mono-attributaire). Le lot 3 a été déclaré infructueux.

Pour le FEDER, 2 exercices ont été menés sur l'année 2021 :

- L'évaluation sur l'axe 1 du PO FEDER-FSE « *Evaluation d'impact du PO FEDER 2014-2020 sur la recherche publique et les efforts de R&D des entreprises* »
- L'évaluation sur l'axe 4 du PO FEDER-FSE et la priorité 5 du PDRR FEADER « *Evaluation d'impact des programmes FEDER et FEADER sur l'utilisation efficace des ressources, le soutien à la transition vers une économie à faible émission de carbone et la résilience face au changement climatique* »

Pour le FSE, l'année 2021 a été consacrée à la finalisation des travaux concernant l'évaluation relative à l'impact du programme sur la qualification des apprentis, des demandeurs d'emploi et des étudiants (bacheliers et étudiants issus des filières technologiques et professionnelles), publics cibles de la présente programmation.

Les conclusions définitives ont été remises au mois de juin 2021.

III – Le contenu des évaluations

Le prestataire retenu pour **l'évaluation sur la recherche et l'innovation** (axe 1 du PO) a commencé ses investigations en novembre 2020. La remise des conclusions définitives a été effectuée en mai 2021. Cette évaluation dresse un bilan global de la programmation 2014-2020 sur le champ du premier axe du programme, ainsi qu'un bilan quantitatif et qualitatif des opérations dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation. La contribution de ces projets à la réalisation des objectifs du PO et, plus largement, leur impact sur le paysage de la recherche et de l'innovation à l'échelle du territoire a été soulignée.

Les conclusions de l'évaluation sont les suivantes :

- Le programme s'est traduit par de nouvelles synergies entre le monde académique et le monde économique.
- Le FEDER a permis de développer les capacités d'ingénierie et de portage de projet des structures bénéficiaires de l'axe 1. Les projets financés se sont pleinement inscrits dans les spécialisations intelligentes résultant de la SRI-SI.
- Le FEDER a constitué un apport indispensable à une grande majorité des projets ; la valeur ajoutée du FEDER pourrait cependant être accrue par le renforcement de sa capacité à susciter des projets.
- Le PO est parvenu à articuler le soutien accordé au titre de l'axe 1 avec les autres axes et les autres dispositifs régionaux et nationaux de financement de la RDI en Pays de la Loire.
- Les délais d'instruction et d'accompagnement des porteurs apparaissent satisfaisantes au regard des moyens humains consacrés à l'axe 1. Cependant, un grand besoin d'information amont et de pédagogie auprès des porteurs (réglementations, indicateurs, enjeux, etc.) a été identifié.

L'évaluation dite « changement climatique » a été lancée en janvier 2021. Le rapport final a été rendu en octobre 2021. L'évaluation transversale porte sur

- l'axe 4 du programme opérationnel « *Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs* », couvrant une enveloppe de 68,1 M€ FEDER ;
- la Priorité 5 du PDRR FEADER « *Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique, dans les secteurs agricole et alimentaire ainsi que dans le secteur de la sylviculture* », représentant une maquette de 138,5M€.

Les évaluateurs ont souligné :

- La pertinence des stratégies d'intervention des programmes FEDER et FEADER en matière de développement des ENR, d'efficacité énergétique et un bon calibrage financier des enveloppes.

- La cohérence de l'intervention des fonds avec les principaux schémas nationaux et régionaux (SRCAE, SRB, feuille de route régionale), alors même que certaines de ces stratégies ont été adoptées postérieurement aux programmes. Pour l'avenir, des risques de concurrence entre fonds UE (REACT EU, FTJ) et plus encore avec le plan de France Relance sont à anticiper.
- les pratiques de gestion du FEDER privilégient une programmation tardive qui favorise la sécurisation. Cette approche n'a pas pénalisé le dynamisme de mobilisation des crédits, mais est susceptible de questionner l'effet levier financier pour les porteurs.

Pour le programmation 2021-2027, les évaluateurs formulent les recommandations suivantes :

- Etudier les possibilités accrues de recours accru aux Instruments Financiers ainsi que des évolutions de modalités de financement pour les opérations de rénovation énergétique
- Faire évoluer les critères et modalités de sélection des projets (appels à projets, ITI)
- Veiller au bon calibrage des indicateurs

Les investigations de la troisième évaluation de l'axe 7 FSE portant sur la qualification des apprentis, des demandeurs d'emploi et des étudiants (bacheliers et étudiants issus des filières technologiques et professionnelles) ont démarré en 2020. La remise des conclusions définitives a été effectuée en milieu d'année 2021.

Les conclusions positives confortent l'action du FSE et des politiques régionales en vue de la préparation de la programmation 2021/2027 en particulier sur la cible des demandeurs d'emploi.

Trois dispositifs ont ainsi été visés pour augmenter le niveau de qualification des publics visés, soit pour permettre une meilleure insertion dans une filière d'activité économique, soit pour intégrer le marché du travail dans de bonnes conditions. Construits de manière distincte, ils ont mobilisé des acteurs souvent différents.

En termes de résultats, les évaluateurs ont mis en exergue :

- la pertinence, la cohérence, l'efficacité et la plus-value du FSE pour les acteurs et les bénéficiaires, sur tous les dispositifs, malgré quelques spécificités, bien que la pertinence a été difficilement appréciable au regard des territoires.
- le développement et la progression des parcours (réussite aux examens, maintien dans un parcours de qualification, insertion professionnelle, etc...).
- l'amélioration de la qualité des projets et une montée en compétences des équipes introduites par les exigences de gestion du FSE.
- la clarification ou le renforcement de la pertinence des rôles entre acteurs du territoire.
- la plus-value du FSE particulièrement marquée sur le dispositif JMQ ciblé sur le public demandeur d'emploi (effet volume).

- la mise en évidence de l'effet levier dans le cadre d'actions innovantes portées par les CFA et les structures d'enseignement supérieur.

Préconisations pour le post 2020

- définir les changements attendus dans le cadre de l'accompagnement des publics les plus éloignés des parcours de qualification et la valeur ajoutée du FSE+ pour favoriser **l'orientation active des publics et leur intégration dans un parcours de formation visant l'emploi** (dans le respect des contextes législatifs nationaux et stratégiques régionales : Loi ORE, et Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, Loi de 2019 pour une école de confiance, la stratégie régionale emploi formation orientation professionnelle-SREFOP, le plan régional de l'orientation tout au long de la vie, ainsi le plan régional d'investissement dans les compétences-PRIC partagé entre l'Etat et la Région).
- rendre visible les outils d'accompagnement, le renforcement de la sensibilisation par les enseignants et maîtres de stages/apprentissage, la généralisation des formations certifiantes à l'entrepreneuriat et l'instauration de levier pour l'accès aux crédits bancaires.
- accentuer l'orientation tout au long de la vie et ce, nouvel enjeu de la Région et futur axe majeur du FSE+, dans l'optique d'un meilleur accès à la qualification et un emploi et dans un contexte où les publics ne s'appuieront pas forcément sur le service public régional d'orientation.
- poursuivre le développement d'actions innovantes de découverte, de promotion et de connaissance des métiers et des formations au travers par exemple, des campagnes de communication, des techniques de réalité virtuelle (ex. : *serious games*), des visites et immersions dans les entreprises et centres de formation, des témoignages salariés/anciens apprenants.
- renforcer la structuration interne des établissements de formation pour mieux accompagner les publics (professionnels dédiés, consolidation des connaissances des équipes sur les métiers, les formations, les certifications notamment).
- poursuivre la structuration du système d'acteurs de l'orientation via l'interconnaissance des offres de service sur un territoire.
- poursuivre le soutien aux formations pré-qualifiantes et qualifiantes notamment en direction des publics les plus fragilisés (en lien avec les conclusions de la 1^{ère} évaluation portant sur les dispositifs compétences clés ou en direction des personnes sous-main de justice).
- renforcer le partenariat avec Pôle Emploi pour le repérage des besoins et des publics ou le développement de nouvelles approches pour un effet volume tout en levant les freins périphériques.
- encourager les actions de terrains en matière de découverte des métiers en lien avec les organismes de formation ainsi que le développement d'actions partenariales en particulier en matière d'ingénierie des parcours.

IV – les suites données aux évaluations

Les évaluations sont présentées en Comité régional de suivi, après validation des conclusions par le Comité de pilotage dédié à chaque évaluation. Le calendrier défini doit permettre de disposer de données suffisantes pour des évaluations d'impact à court terme, tout en permettant une mobilisation des conclusions pour la préparation du prochain programme FEDER-FSE ou de ses modalités de pilotage.

Non validé

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

Non validé

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

La situation sanitaire liée à la pandémie de Covid 19 a nécessité la mise en place de mesures d'urgence. Des règles de gestion ont été adaptées et le contenu du programme FEDER et FSE a été modifié.

La Région des Pays de la Loire en tant qu'autorité de gestion du programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 a souhaité utiliser certains leviers apportés par les règlements CRII du 31 mars 2020 et CRII+ du 24 avril 2020.

Le plan de relance défini au niveau de l'Union européenne a conduit à attribuer à la Région des Pays de la Loire la gestion d'une enveloppe supplémentaire, au titre de REACT EU. Ces crédits, inclus au programme opérationnel 2014-2020, ont nécessité des mesures d'adaptation rapides de l'autorité de gestion régionale. Ainsi, 20 personnes ont ainsi été recrutées en contrat de projet afin d'appuyer l'équipe existante pour la gestion de ces crédits supplémentaires. Par ailleurs, l'année 2021 a été consacrée à l'identification des opérations qui bénéficieront d'un appui du FEDER au titre de REACT EU, afin de s'assurer de la consommation de l'enveloppe dédiée à l'autorité de gestion régionale et de répondre efficacement aux besoins financiers des porteurs de projets ligériens.

Concernant le FSE, les crédits engagés dans le cadre de mesures d'urgences pour faire face à la situation sanitaire en 2020 ont fait l'objet de CSF au cours de l'année 2021.

S'agissant de REACT EU, l'année 2021 a été consacrée à l'identification des opérations qui bénéficieront d'un appui du FSE. La programmation effective est prévue au cours de l'année 2022 et portera sur le volet formation professionnelle des demandeurs d'emploi, ainsi que sur deux dispositifs relevant des des Comptes personnels de formation (CPF) autour :

- du soutien à l'abondement des comptes personnels de formation pour les publics les plus touchés, relevant de branches impactées par la crise liée à la COVID 19
- de la préparation au permis de conduire des jeunes demandeurs d'emploi.

Enfin, afin d'aider à la programmation et la certification de l'ensemble de l'enveloppe de crédits 2014-2020, les dates limites de programmation et de certification ont été ajustées en comité régional d'animation (CRA) afin d'être au plus juste de la réalité, dans le respect des contraintes réglementaires.

Par ailleurs, s'agissant du FSE, les indicateurs de résultats spécifiques du tableau 2C concernant le taux de réussite des apprentis ne peuvent plus être actualisés depuis 2019. En effet, compte-tenu des évolutions législatives dans la compétences « apprentissage », la Région n'est plus en mesure de suivre les données de ces indicateurs au programme.

Non validé

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

Non validé

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

Non valide

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'accès au financement des PME est une priorité de la politique de cohésion pour la période 2014-2020 et du Programme Opérationnel FEDER-FSE Pays de la Loire 2014-2020 qui souligne l'importance d'aider les PME à trouver de nouveaux leviers de développement et à renforcer leur compétitivité. Les mutations économiques et la crise du COVID 19 commandent de manière accrue aux PME de renforcer leurs capacités financières et d'investissement, tout en rendant plus difficile l'accès au financement bancaire.

Dans un contexte de reprise très progressive marquée par un degré d'incertitude élevé, il est nécessaire de répondre aux besoins de financement spécifiques exprimés par les entreprises pour consolider leur position de marché. La Région Pays de la Loire a ainsi décidé de mobiliser le FEDER pour mettre en place un instrument financier pour la première fois dans le cadre de la période 2014-2020.

Depuis 2021, la mobilisation de ressources FEDER sous forme d'une garantie régionale gratuite constitue cette réponse, en facilitant certaines décisions favorables des banques sans alourdir les charges de remboursement pour les PME.

L'opération mobilise du FEDER dans le cadre d'un « Fonds régional de garantie FEDER 2014-2020 » (FRG FEDER Pays-de-la-Loire), outil financier au service de l'accès au financement bancaire des TPE-PME de la région. Son objectif est de faciliter l'octroi de financements, en mutualisant les risques, sur des projets portés par des PME / TPE régionales. L'intervention du FEDER consiste en une dotation de 3,5 M€. Via l'effet de levier, cette dotation devrait permettre d'apporter une garantie bancaire à un montant global de prêts compris entre 21 et 25 M€ selon la quotité choisie. Une trentaine d'entreprises ligériennes pourrait ainsi bénéficier de la garantie gratuite.

Le fonds, mis en œuvre par Bpifrance, intervient en garantie afin de faciliter l'accès des PME au crédit bancaire. Il permet au « cas par cas » de garantir gratuitement jusqu'à 70% le risque de perte finale des financements bancaires à moyen-terme (10 ans maximum), accordés aux PME et sur tous les programmes éligibles à la garantie de Bpifrance entrant dans les finalités Création, Transmission, Développement et Renforcement de la Trésorerie avec une priorisation recherchée sur les opérations de renforcement de trésorerie et de transmission.

Ce fonds est « multi secteurs » afin d'apporter des réponses adaptées aux secteurs d'activités importants pour le territoire.

À fin décembre 2021, cinq entreprises ligériennes (PME) ont bénéficié d'un soutien du FEDER à travers la mobilisation du fonds de garantie pour des projets de transmission, dont certains portés par des salariés de l'entreprise eux-mêmes.

L'encours de garantie représente 2,12 M€ avec un taux de garantie de 70%.

Les entreprises ainsi accompagnées sont situées dans 3 des 5 départements ligériens : Loire-Atlantique (1 entreprise) ; Maine-et-Loire (1 entreprise) ; Mayenne (3 entreprises). Plusieurs d'entre-elles sont historiquement implantées sur le territoire ligérien (jusqu'à 200 ans de présence) et elles emploient au total 252 salariés.

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT A PRESENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLEGES: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	----------------------------------------------------------------	-------------

Non validé

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	----------------------------------------------------------------	-------------

Non validé

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	Etat d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	Etat d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	-------------------------------------	----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------------	----------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------	------------------------------------------------	--------------

Non validé

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Non validé

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

Non validé

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Non validé

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	-------------------------------------------------	--------------	--------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	--------------

Non validé

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

Non validé

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
-----------------	----------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	10 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FEDER
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	11 - Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie-REACT EU FSE
-----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	12 - Assistance technique REACT EU FEDER
-----------------	------------------------------------------

--

Axe prioritaire	13 - Assistance technique REACT EU FSE
-----------------	----------------------------------------

--

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
-----------------	--------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
-----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
-----------------	-------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	6 - Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire
-----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

--

Axe prioritaire	8 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

--

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
4	72 232 008,06	106,07%
5	16 687 487,80	56,66%
Total	88 919 495,86	19,83%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Non validé

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

Non validé

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

Non validé

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNEES PEUVENT ETRE INCLUSES DANS LE RAPPORT A PRESENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNEES REQUISES DANS LE RAPPORT PRESENTE EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Non validé

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIEME ALINEA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

1. Rappel du contexte de la Stratégie maritime Atlantique

La politique maritime européenne soutient des stratégies de croissance et de développement qui s'appuient sur les atouts des grandes régions maritimes de l'UE, tout en palliant leurs faiblesses. Les stratégies macro-régionales, de bassin maritime, sont pilotées par la DG REGIO de la Commission européenne (CE) et les stratégies de bassin maritime par la DG MARE.

La Stratégie Atlantique favorise les coopérations européennes sur des projets liés au maritime. Son nouveau Plan d'Action a été adopté le 23 juillet 2020 par la Commission européenne. Les Régions françaises de la façade Atlantique souhaitent que soit renforcée la gouvernance actuelle de la SMA, pour une meilleure prise en compte des besoins et difficultés des régions atlantiques.

Le plan d'action de la stratégie repose sur quatre domaines thématiques :

- les ports de l'Atlantique comme centres de l'économie bleue ;
- les énergies marines renouvelables ;
- les emplois bleus et la connaissance des océans ;
- des côtes propres et des océans résistants.

La Stratégie ne prévoit pas de financements spécifiques. Les actions correspondantes sont financées par des fonds de l'UE existants :

- le programme INTERREG Espace Atlantique : l'intégralité de l'enveloppe a été allouée à 72 projets lors des 2 appels à projets (en 2017 et 2018), dont 15 projets comprenant des acteurs ligériens. Le montant total de FEDER / CTE de ces projets s'élève à 2,6 M€, pour un effet-levier sur le territoire de 3,4 M€ ;
- le FEAMP : 6,5 milliards d'Euros sur 7 ans, gérés par les Etats et par la CE (11% des fonds) pour le financement d'actions transversales, dont des appels à projets Blue Careers, ou pour des projets de démonstration dans l'économie bleue ;
- certaines lignes du programme HORIZON 2020 et des PO FEDER régionaux.

2. Contribution du PO FEDER/FSE des Pays de la Loire à la Stratégie maritime Atlantique

Les dispositifs du PO FEDER contribuant à la Stratégie Atlantique sont les suivants :

- Axe 1 - Recherche Innovation centré sur les spécialisations intelligentes (SI), et notamment les SI « Industries Maritimes » et « Technologies avancées de Production » doté de 120,87 M€ ;
- Axe 5 - Préservation de l'environnement et à la prévention des risques doté de 29,45M€.

La contribution du PO FEDER/FSE PDL à la Stratégie Atlantique n'est pas un critère de sélection des dispositifs du programme. Toutefois, conformément au Document de mise en œuvre, chacun des projets de l'axe 1 doit intégrer à minima l'une des six spécialisations intelligentes (SI) de la Stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI-SI). Depuis 2014, 39 projets programmés concourent à la SI « *industries maritimes* », représentant un coût total de 45,74M€ et 17,86M€ de FEDER.

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

Non validé

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU REGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

Non validé

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

Non validé

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

Non validé

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

Non validé

RESULTATS DE LA DERNIERE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
---------	------	----------

Non validé

LES FONDS EUROPÉENS

GERES PAR
LA REGION DES

PAYS DE LA LOIRE

—
Mai
2022
—

Des chiffres et des projets

Etat d'avancement du programme FEDER-FSE
2014-2020 au **31/12/2021**

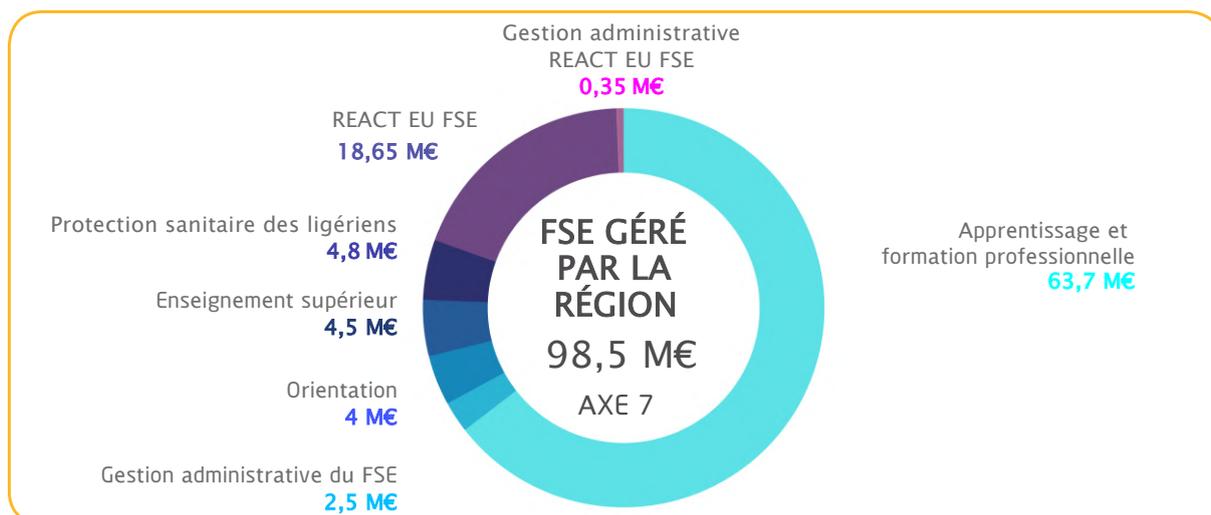
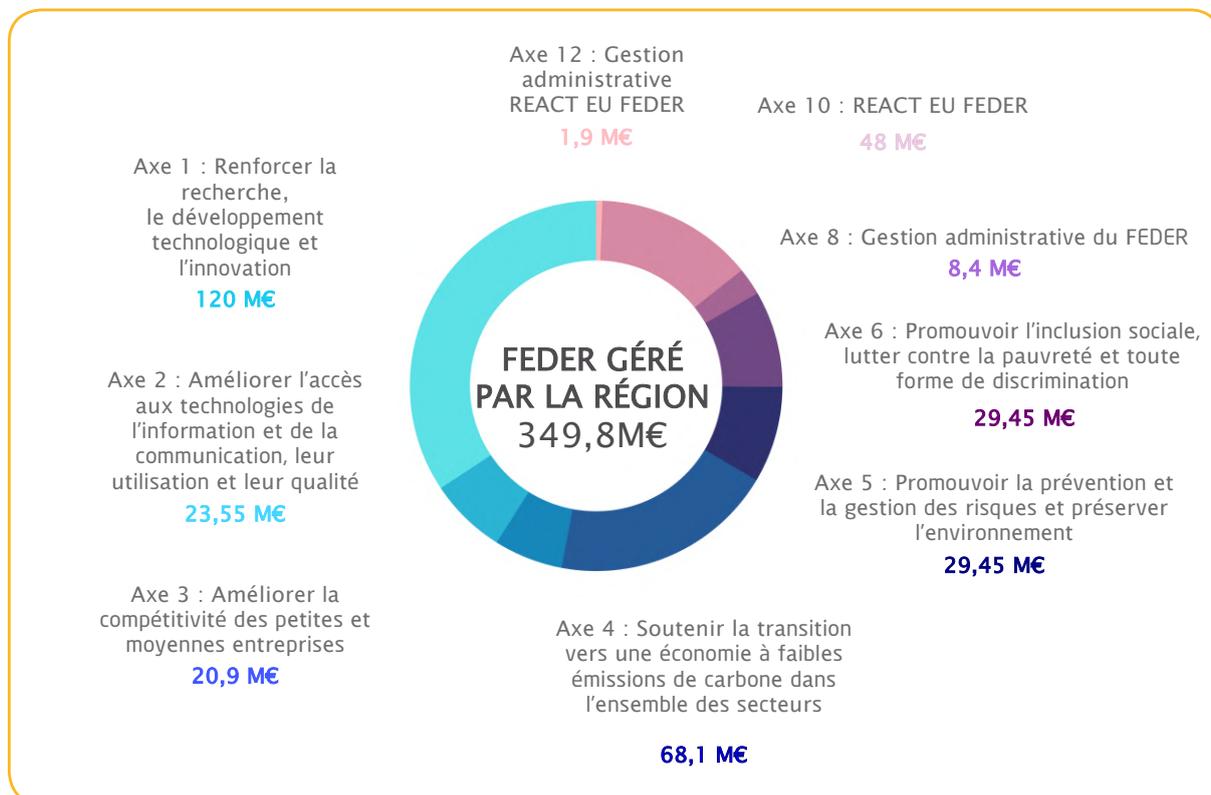


www.europe.paysdelaloire.fr

LE PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE 2014-2020

Depuis le 1er janvier 2014, la Région des Pays de la Loire est responsable de la mise en place, sur son territoire, de la politique européenne de cohésion pour la période 2014 – 2020. Pour cela, elle dispose notamment de deux outils financiers : le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE).

Les domaines d'intervention de ces deux fonds sont présentés dans le Programme opérationnel (PO) régional FEDER-FSE 2014 – 2020 adopté par la Commission européenne le 16 décembre 2014 et révisé le 28 novembre 2018, le 6 octobre 2020 et le 30 juin 2021.

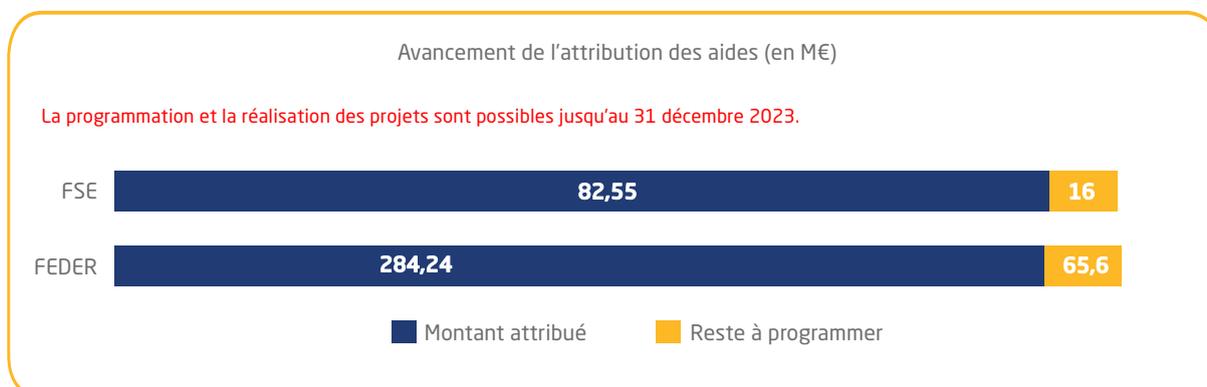
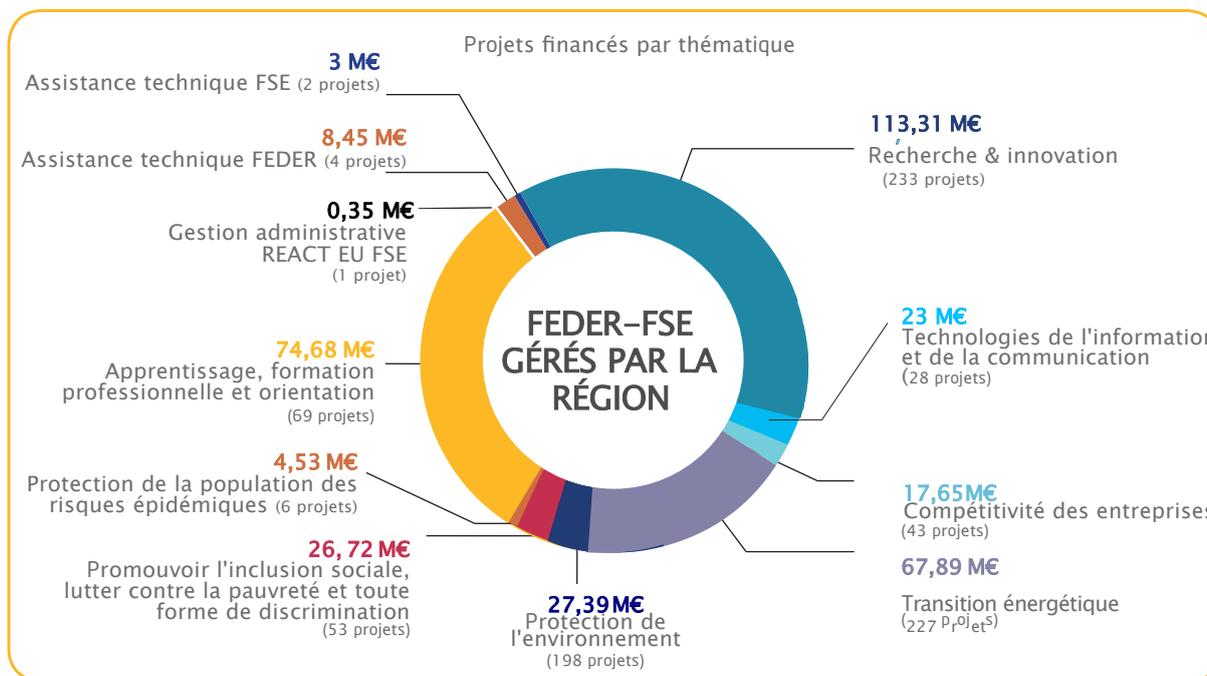


LES ÉTAPES DE LA VIE DU PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE EN 2021



L'AVANCEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE AU 31/12/2021

864 projets ont bénéficié d'une aide européenne au 31/12/2021, dont 786 projets programmés au titre du FEDER pour un montant total de 947,32M€ (soit 284,24M€ de FEDER) et 78 projets au titre du FSE pour un montant total de 82,55M€.



EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS EN PARTIE PAR LES FONDS EUROPÉENS

Parmi les projets soutenus, certains ont fait l'objet d'un article dans le magazine régional *Ma Région* diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des Pays de la Loire. Voici quelques exemples de projets subventionnés par l'Europe.

© PNR Marais poitevin



MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION DE LA RESERVE DU MARAIS DU POIRÉ-SUR-VELLUIRE

-  **PORTEUR** : Syndicat Mixte Parc naturel régional du Marais poitevin
-  **DATE** : 01/01/2020 – 31/12/2021
-  **MONTANT** : 193 618,04 € (dont 96 809,02 € de FEDER prévisionnel, soit 50%)
-  **LIEU** : Le Poiré-sur-Velluire (85)

Ce projet de mise en oeuvre du plan de gestion de la réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire est porté par le Syndicat mixte Parc naturel régional du marais poitevin, gestionnaire de la Réserve naturelle régionale (RNR). Il porte sur la mise en oeuvre du programme d'actions de la RNR permettant la protection du site, sa préservation, sa connaissance et sa valorisation pour la période 2020-2021.

La Réserve naturelle régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire, située à 15km au sud-ouest de Fontenay-le-Compte, s'étend sur 241 hectares au cœur du marais poitevin en Vendée, deuxième zone humide de France.

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire est apparu aux environs du XIIe siècle lors de la conquête des terres sur la mer. À cette époque, le site servait de pâturage aux troupeaux et n'a jamais été impacté par le travail du sol. Ces pratiques traditionnelles de gestion ont protégé la prairie considérée désormais de grand intérêt patrimonial au regard de la flore, des habitats et de la faune qui sont présents : 98 espèces de plantes, 163 espèces d'oiseaux et de nombreux autres animaux dont des loutres d'Europe, des tritons palmés etc.

La conduite de cette RNR est planifiée sur 6 années (2020-2025), cadrée par un plan de gestion qui programme et met en oeuvre une gestion conservatoire adaptée à la protection des habitats et des espèces patrimoniales tout en maintenant les activités économiques et culturelles. L'évaluation de chaque opération est également prévue ; elle permet de suivre la gestion pratiquée et de discuter des résultats obtenus par rapport à ceux attendus.

POLE D'ACCUEIL SOCIAL ESPACE AGNES VARDA

-  **PORTEUR** : Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Nantes
-  **DATE** : 01/04/2016 – 31/12/2022
-  **MONTANT** : 2 395 095 € (dont 1 197 547,82 € de FEDER prévisionnel, soit 50%)
-  **LIEU** : Nantes (44)

Ce projet consiste à regrouper deux structures municipales existantes : les bains douches municipaux et le restaurant social, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de service vis-à-vis d'un public précaire et fragilisé dont les personnes sans domicile fixe par exemple. Ces lieux permettent de répondre aux besoins essentiels des nantais les plus vulnérables en mettant l'hygiène et l'alimentation à la portée de tous.

Les bâtiments avaient besoin d'être modifiés en matière de capacités d'accueil, de fractionnement de l'offre de services et de développement de prestations adaptées à l'évolution du profil des usagers. Ils étaient séparés et dataient de 1949. L'ancien restaurant a donc été démolé afin de construire l'équipement neuf.

Cette rénovation a permis de fournir une capacité de 150 douches et de 110 repas par jour dans un environnement de qualité respectueux de l'intimité des personnes. Regrouper les différentes prestations dans un même endroit a également permis de réduire les déplacements, nombreux et longs entre différents lieux (restauration, hébergement, soins et hygiène), et évite ainsi une fatigue supplémentaire pour le public concerné.

Le pôle d'accueil social a également pour objectif de renforcer les liens sociaux et la lutte contre l'isolement par un accès à la culture, aux services informatiques pour lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme.



POLE TELETRAVAIL DE LA MAISON DE L'ECONOMIE ET DU NUMERIQUE



PORTEUR : Clisson Sèvre et Maine Agglo (CSMA)



DATE : 01/01/2017 – 30/04/2023



MONTANT : 603 622, 37 € (dont 241 448, 95 € de FEDER, soit 40 %)



LIEU : Clisson (44)

Ce projet, porté par la Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo, est une construction d'un pôle de télétravail et espace de coworking au sein de la Maison de l'économie et du numérique située à Clisson.

L'objectif est de proposer un lieu de travail agréable, vivant et accessible, de faciliter le partage des savoir-faire et les échanges lors d'ateliers et animations ouverts aux acteurs économiques du territoire et d'offrir de la visibilité aux télétravailleurs sur le territoire et au-delà (réseaux de télétravail).

Les ambitions de la CSMA sont de favoriser l'innovation (qu'elle soit numérique ou technologique), d'accompagner les entreprises du territoire dans leur transition numérique pour assurer leur pérennité et leur développement, d'avoir une offre compétitive pour conserver et accueillir les entreprises avec des Parcs d'activités connectés et d'assurer que l'agglomération soit identifiée par les entreprises comme étant un territoire pertinent à côté de la métropole Nantes-Saint-Nazaire.

Le bâtiment est réparti en 4 pôles : un pôle de télétravail/coworking, un pôle accueillant une pépinière d'entreprises tertiaires ou numériques, un pôle de partenaires de conseil aux entreprises et un pôle de services communs aux différents utilisateurs.

L'espace de télétravail et coworking représente 224, 61 m² sur une surface totale de 618, 45 m².



©ARS-Architectes Rocheteau Saillard

CONSTRUCTION DESTINEE A ACCUEILLIR LE POLE D' INNOVATION "TECHNOCAMPUS ACOUSTIQUE ET MATIERE"



PORTEUR : SAS ACOUSTINOV



DATE : 01/03/2019 – 30/06/2023



MONTANT : 8 219 014,10 € (dont 3 012 938,87 € de FEDER, soit 36,66%)



LIEU : Le Mans (72)

L'opération portée par la SAS ACOUSTINOV consiste en la construction au sein de la ville du Mans d'un ensemble immobilier destiné à accueillir un pôle d'innovation nommé « Technocampus Acoustique et Matière » (TAM).

Ce dernier sera situé sur le campus universitaire Le Mans Universitaire et sera mis à profit pour la réalisation de travaux de R&D sur l'acoustique et la physico-chimie des matériaux, deux domaines qui intéressent plus particulièrement deux filières industrielles régionales :

- le transport (aéronautique, naval, terrestre)
- les énergies marines renouvelables (EMR)

Cette plateforme a été labellisée Technocampus par la Région Pays de la Loire.

Un Technocampus est une plateforme technologique qui colocalise et fédère des acteurs académiques et des industriels (entreprises et centres techniques) et qui mutualise des équipements et expertises d'excellence. Il est dédié à une thématique phare de l'Industrie du Futur avec une ambition de rayonnement national et international.

D'une surface de 3 400 m², le TAM comprend, pour la partie « recherche », 5 halles technologiques : une halle vibroacoustique, une halle aéroacoustique, une halle surface et matière, une halle numérisation et simulation, ainsi qu'une chambre sourde et des locaux techniques.

Ainsi, le projet permet de doter le territoire d'un équipement technologique innovant, orienté vers les besoins des industriels régionaux et la structuration des filières industrielles autour des matériaux, de leur caractérisation et de l'acoustique.

ORIENTIBUS

-  **PORTEUR** : Région Pays de la Loire
-  **DATE** : 01/08/2019 – 31/12/2022
-  **MONTANT** : 3,2 M€ (dont 1,6 € de FSE, soit 50 %)
-  **LIEU** : Toute la Région

Lancé en 2019 pour prendre le relais des apprentibus et animé par une équipe de 8 personnes, l'Orientibus est aujourd'hui déployé sur tout le territoire à la rencontre des collégiens, lycéens, étudiants et adultes en recherche d'emploi ou de reconversion professionnelle. Pour l'année 2021 – 2022, 5 véhicules circulent dans les établissements de formation et les événements en lien avec l'emploi, la formation et l'orientation dans les cinq départements ligériens.

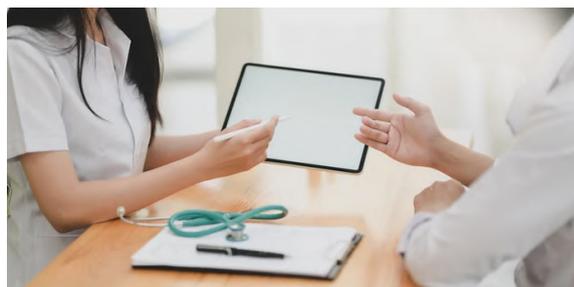
Mis à disposition des chefs d'établissements, enseignants, organisateurs de salons ou forums, de collectivités, d'entreprises, l'Orientibus a été conçu pour s'installer directement dans la cour d'un établissement ou au cœur de l'événement. Il peut accueillir plus de 150 personnes par jour. Conçu comme un outil de proximité consacré à l'orientation de tous, il va notamment à la rencontre des élèves dans les établissements scolaires situés dans les communes les plus éloignées de l'information sur l'orientation.

Il propose différents outils répartis autour de trois ateliers. A l'aide de tablettes numériques, les utilisateurs pourront aller à la découverte d'un futur métier (quizz, vidéos métiers, tutoriels,...), puis de la formation pour y parvenir (quizz, mooc, motion design, parcours sup...).

Avec les casques de réalité virtuelle, les jeunes peuvent s'immerger dans un environnement-métier à 360° permettant de découvrir une cinquantaine de métiers parmi 15 filières dont le numérique, l'agriculture, l'industrie, l'aéronautique, la mode etc.

Au total, entre septembre 2021 et mars 2022, plus de 30.000 bénéficiaires ont été accueillis par les 5 Orientibus opérationnels sur 311 journées d'animation.

350 sont prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire.



ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES SENIORS ET/OU FEMMES VERS DES ACTIONS DE FORMATION – SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

-  **PORTEUR** : Opérateurs de compétences (OPCO) Santé
-  **DATE** : 01/03/2020 – 31/10/2021
-  **MONTANT** : 133 000 M€ (dont 66 500 € de FSE, soit 50 %)
-  **LIEU** : Région Pays de la Loire

Ce projet porté par l'OPCO Santé vise à accompagner des salariés seniors et/ou femmes du secteur sanitaire social et médico-social vers des actions de formation.

Ce projet comprend 6 actions majeures :

1. Informer sur les droits et dispositifs pour les salariés au sein de l'entreprise;
2. Préparer à l'entretien professionnel en format atelier;
3. Anticiper l'usure professionnelle, les inaptitudes, les secondes parties de carrière;
4. Anticiper les évolutions des emplois et développer les compétences des salariés;
5. Faire reconnaître les compétences par l'expérience (Validation des Acquis par l'Expérience collective);
6. Faire reconnaître les compétences de base des salariés moins qualifiés et lutter contre l'illectronisme.

Ces interventions ont pris la forme soit de temps collectifs comme des ateliers en petit groupe ou réunions d'information, soit en format plus restreint d'entretiens individuels avec le salarié et d'entretiens tripartites employeur/salarié.

L'accompagnement proposé par l'OPCO Santé est innovant car les actions menées auprès des salariés ont également associé les employeurs.

L'opération a toutefois été fortement impactée par la crise sanitaire et a dû prendre fin le 31/10/2021. Elle a néanmoins permis de constater à l'issue du premier bilan (01/03 au 31/12/2020) l'accompagnement de 149 salariés relevant de 35 structures.

Résumé, à l'intention des citoyens, du
Rapport annuel de mise en oeuvre
2022 pour l'année **2021** FEDER - FSE



www.europe.paysdelaloire.fr